

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 22
Votants : 28

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 21 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le vendredi 8 mars 2024

OBJET : DELIBERATION N°1 - Approbation du Compte Financier Unique du budget principal de la Ville 2023

Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Didier David
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
Mme Marie-Pierre Parini
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Maurice Bernardi
M. Alain Junguené
Mme Fabienne Bermond
M. Christophe Bosio
M. Gilles Ugolini
M. Laurent Portelli
Mme Sophie Bournot
Mme Marion Troyat
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
Mme Virginie Escalier
M. Guy Ferrandez

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex représentée par M. Ladislas Polski
M. Alain Brunetti représenté par Mme Sabrina Missud-Guillet
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Gilles Ugolini
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Jacques Bisch
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par M. Fabien Bonnafoux
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Didier David
Mme Annick Meynard représentée par Mme Isabelle Martello

ABSENT :

M. Ladislas Polski

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Jean-Marie Fort
Mme Isabelle Martello
M. Didier Razafindralambo

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2024

N°1

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul Genieys – Adjoint aux finances

Direction : Ressources et administration générale
Service des finances et de la commande publique

Objet : Approbation du Compte Financier Unique du budget principal de la Ville 2023

Classification : 7 – Finances - 7.1 Décisions budgétaires

Mes chers collègues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2222- 3,

VU la délibération n°7 du 12 octobre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),

VU l'adoption du budget primitif 2023 du budget principal de la Ville de La Trinité par délibération n° 7 en date du 6 avril 2023,

VU l'adoption de la décision modificative n°1 du budget principal de la Ville par la délibération n° 16 en date du 27 juin 2023,

VU l'adoption de la décision modificative n°2 du budget principal de la Ville par la délibération n° 1 en date du 14 décembre 2023,

VU le Compte Financier Unique 2023 de la Ville de La Trinité,

VU le rapport de présentation du CFU pour l'année 2023 de la commune de La Trinité annexé à la présente délibération,

Considérant la reprise de compétence de la petite enfance, la jeunesse et les sports,

Considérant le maintien des charges à caractère général,

Considérant un excédent de fonctionnement qui s'inscrit dans la trajectoire positive de la commune,

Considérant la poursuite du désendettement communal,

Considérant l'engagement de travaux d'importance dans les écoles qui se poursuivra en 2024,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote »,

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas recevoir une procuration de l'un des membres du Conseil,

Considérant que dans ce cadre, M. Ladislas Polski, Maire a quitté la séance et le conseil municipal,

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2023				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	9 390 708,00	19 604 300,00	28 995 008,00
	Recettes réalisées	5 632 479,42	17 427 917,61	23 060 397,03
	Restes à réaliser			-
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	9 390 708,00	19 604 300,00	28 995 008,00
	Dépenses réalisées	5 504 136,64	16 152 396,77	21 656 533,41
	Restes à réaliser	513 584,44		513 584,44
Différence entre titres et mandats		128 342,78	1 275 520,84	1 403 863,62
Résultats antérieurs reportés		- 1 146 356,47	2 498 229,16	1 351 872,69
Résultat de l'exercice 2023 selon CFU		- 1 018 013,69	3 773 750,00	2 755 736,31
Différence entre les restes à réaliser		- 513 584,44		- 513 584,44
Résultats cumulés		- 1 531 598,13	3 773 750,00	2 242 151,87

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** le compte financier unique du budget principal de la ville 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Fabien BONNAFOUX,

Ladislav POLSKI,

Secrétaire de séance

Maire de La Trinité



Vote du Conseil :

Pour : 26

Contre : 2

Abstention : 0

Monsieur le Maire a quitté la salle et n'a pas pris part au vote

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRINITE (LA)

Numéro SIRET : 21060149800012

POSTE COMPTABLE : 006117 SGC CAGNES-SUR-MER

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



Sommaire

Le Compte Financier Unique

Exercice 2023
 Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le
 ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE

Arrêté et signatures
 ECCE

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	6
B2	Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	8
B3.2	Liste des établissements publics créés	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	12
D	Bilan synthétique	13
E	Compte de résultat synthétique	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	16
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	17
<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1	Dépenses d'investissement	18
A1.2	Recettes d'investissement	19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	22
<i>Vue détaillée</i>		
B1	Dépenses d'investissement	23
B2	Recettes d'investissement	26
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	29
D1	Dépenses de fonctionnement	30
D2	Recettes de fonctionnement	35
III. États financiers		
A	Bilan	38
B	Compte de résultat	42
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	44

IV. États annexés

A. Présentation croisée et agrégée

A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur

B. États annexés patrimoniaux

B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3.1	État des provisions	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6	Prêts	Ordonnateur
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B8.1.1	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnateur
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur
B15.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur

B15.2 État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

C. États annexés budgétaires

C1.1	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur

D. Autres éléments d'information

D1	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
D2.1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D5	Gestion des fonds européens	Ordonnateur
D7	Actions de formation des élus	Ordonnateur
D8	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur
D10	Identification des flux croisés	Ordonnateur
D11.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur
D11.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur

V. Arrêté et signatures

A **Arrêté et signatures**

Ordonnateur / Comptable

46



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
Valeurs	10103

Informations fiscales (N-2)	
Collectivité	11 171 530,00

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

Ratios de niveau			
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs	1533
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		1684
3	Dépenses d'équipement brut / population		171
4	Encours de dette / population (2)		1287
5	DGF / population		76
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)		65,61 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)		98,79 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)		8,94 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement		0,23%
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)		76,0%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	A	9 390 708,00	17 106 070,84	26 496 778,84	
Prévision budgétaire totale	B	5 632 479,42	17 427 917,61	23 060 397,03	
Recettes réalisées (1)	C	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser	D	8 244 351,53	19 604 300,00	27 848 651,53	
Autorisation budgétaire totale	E	5 504 136,64	16 152 396,77	21 656 533,41	
Dépenses réalisées (1)	F	513 584,44	0,00	513 584,44	
Restes à réaliser	G = B - E	128 342,78	1 275 520,84	1 403 863,62	
Différences entre les titres et les mandats	H	-1 146 356,47	2 498 229,16	1 351 872,69	
Résultats antérieurs reportés	G + H	-1 018 013,69	3 773 750,00	2 755 736,31	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	I = C - F	-513 584,44	0,00	-513 584,44	
Différence entre les restes à réaliser	G + H + I	-1 531 598,13	3 773 750,00	2 242 151,87	
Résultat cumulé					

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE

Section de fonctionnement	Montant
ASolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 275 520,84
BRésultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	2 498 229,16
CRésultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	3 773 750,00
Section d'investissement	
DSolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	128 342,78
ERésultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-1 146 356,47
FSolde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-1 018 013,69
GSolde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-513 584,44
HSolde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-1 531 598,13

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.





I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SIVU LA PLANA	03/07/1992		0,00
SIVOM VAL DE BANQUIERE	19/06/2003		0,00
EPCI			
METROPOLE NICE COTE D AZUR	27/12/2008		0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.





I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 513 584,44
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	52 910,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	2 530,50
204	Subventions d'équipement versées	13 800,00
21	Immobilisations corporelles	413 467,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	30 876,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	44 491,91
Subventions d'investissement versées	723,37	Neutralisations et régularisations	6 081,15
Autres immobilisations incorporelles	39,50	Réserves	22 088,94
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	2 498,23
Terrains	3 503,20	Résultat de l'exercice	1 275,52
Constructions	60 902,07	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	6 000,21
Réseaux et installations de voirie	12 847,42	TOTAL FONDS PROPRES (I)	82 435,95
Réseaux divers	2 272,09	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	174,42	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	1 488,65	Emprunts obligataires	13 065,33
Immobilisations corporelles en cours	434,26	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	791,33
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	8 643,65	Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)	967,99	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	13 856,67
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	91 996,62	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	413,96
Stocks		Autres dettes non financières	94,19
Créances	282,32	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	508,15
Trésorerie	3 071,64	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 353,96	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	14 364,82
Comptes de régularisation (III)	1 481,00	Comptes de régularisation (III)	30,81
Écart de conversion actif (IV)		Écart de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	96 831,58	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	96 831,58

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	888,57	931,66
Participations	958,95	565,99
Compensations, autres attributions et autres participations	82,03	1 080,79
Dons et legs	0,80	
Impôts et taxes	12 998,74	12 865,73
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	960,41	765,67
Produits des cessions d'actifs	52,80	52,00
Autres produits de gestion	506,04	588,85
Production stockée et immobilisée	400,00	131,63
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	6,68	
Reprises du financement rattaché à un actif	8,05	3,09
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	16 863,07	16 985,40
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	2 369,22	2 330,20
Charges de personnel	9 437,95	8 039,68
Indemnités des élus (et membres du CESR)	184,36	180,36
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	39,68	553,48
Impôts et taxes	308,20	254,14
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	390,42	325,11
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	20,00	32,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	32,80	20,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	12 782,62	11 734,97

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	2 323,62	2 106,47
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	2 323,62	2 106,47
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	1 756,83	3 143,96
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	237,42	724,69
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	718,72	1 082,64
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-481,30	-357,96
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	1 275,52	2 786,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux sur les permis de conduire				
Taux sur les certificats d'immatriculation des véhicules				
Taux spéciale de consommation de produits pétroliers (1)				
Taux sur le transport public aérien et maritime (1)				
Taux relative à l'octroi de mer (1)				
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)				
Part départementale des ressources				
Taux foncière sur les propriétés bâties				
Taux d'aménagement				
Taux de publicité foncière et droit d'enregistrement				
Taux sur la consommation finale d'électricité				
Taux sur les remontées mécaniques des zones de montagne				
Part communale des ressources				
Taux d'habitation				
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



**II – EXECUTION BUDGETAIRE
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5%.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...





II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 000,00	31 123,30	88,92	2 530,50
204	Subventions d'équipement versées	239 200,00	91 200,00	38,13	13 800,00
21	Immobilisations corporelles	2 146 015,04	1 186 139,58	55,27	413 467,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	910 000,00	427 963,20	47,03	30 876,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 330 215,04	1 736 426,08	52,14	460 674,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 861 628,77	1 716 933,77	92,23	52 910,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 868 628,77	1 716 933,77	91,88	52 910,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 198 843,81	3 453 359,85	66,43	513 584,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	408 100,00	408 043,28	99,99	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	2 637 407,72	1 642 733,51	62,29	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	3 045 507,72	2 050 776,79	67,34	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	8 244 351,53	5 504 136,64	66,76	513 584,44
001	Solde d'exécution négatif reporté	1 146 356,47			
	Total des dépenses de la section d'investissement	9 390 708,00	5 504 136,64		513 584,44

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II - EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	590 244,97	333 838,21	56,56	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 200 000,00	100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 560 135,72	1 567 045,41	100,44	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	234 177,44	234 177,44	100,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 584 558,13	3 335 061,06	93,04	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	2 500 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	668 742,15	654 684,85	97,90	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 637 407,72	1 642 733,51	62,29	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		5 806 149,87	2 297 418,36	39,57	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		9 390 708,00	5 632 479,42	59,98	0,00
001	Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		9 390 708,00	5 632 479,42		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 763 991,85	2 247 212,43	62 358,74	2 309 571,17	83,56	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 000 000,00	9 906 259,76	0,00	9 906 259,76	99,06	0,00
014	Atténuations de produits	264 546,00	226 963,80	0,00	226 963,80	85,79	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 742 620,00	2 412 662,08	125 204,00	2 537 866,08	92,53	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	15 771 157,85	14 793 098,07	187 562,74	14 980 660,81	94,99	0,00
66	Charges financières	629 000,00	476 565,71	30 691,00	507 256,71	80,64	0,00
67	Charges spécifiques	15 400,00	9 794,40	0,00	9 794,40	63,60	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles et mixtes	16 435 557,85	15 279 458,18	218 253,74	15 497 711,92	94,29	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 500 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	668 742,15	654 684,85	0,00	654 684,85	97,90	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)	3 168 742,15	654 684,85	0,00	654 684,85	20,66	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	19 604 300,00	15 934 143,03	218 253,74	16 152 396,77	82,39	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
	Total des dépenses de la section de fonctionnement	19 604 300,00	15 934 143,03	218 253,74	16 152 396,77		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



II – EXECUTION BUDGETAIRE
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

ID : 006-210601498-20240403-DE1CFUVIL-DE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DIM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	30 713,75	100 467,86	0,00	100 467,86	327,11	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 027 350,00	960 414,18	0,00	960 414,18	93,48	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 905 088,00	2 908 289,44	0,00	2 908 289,44	100,11	0,00
731	Fiscalité locale	10 045 000,00	10 317 411,77	0,00	10 317 411,77	102,71	0,00
74	Dotations et participations	2 058 400,00	1 929 556,69	0,00	1 929 556,69	93,74	0,00
75	Autres produits de gestion courante	342 000,00	506 839,12	0,00	506 839,12	148,20	0,00
	Total des recettes de gestion des services	16 408 551,75	16 722 979,06	0,00	16 722 979,06	101,92	0,00
76	Produits financiers	237 419,09	237 419,09	0,00	237 419,09	100,00	0,00
77	Produits spécifiques	47 000,00	52 800,00	0,00	52 800,00	112,34	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	5 000,00	6 676,18	0,00	6 676,18	133,52	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	16 697 970,84	17 019 874,33	0,00	17 019 874,33	101,93	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	408 100,00	408 043,28	0,00	408 043,28	99,99	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	408 100,00	408 043,28	0,00	408 043,28	99,99	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	17 106 070,84	17 427 917,61	0,00	17 427 917,61	101,88	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 498 229,16					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	19 604 300,00	17 427 917,61	0,00	17 427 917,61		0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2051	Concessions et droits similaires		31 123,30		31 123,30	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 000,00	31 123,30		31 123,30	3 876,70
2041412	Bâtiments et installations		40 000,00	40 000,00		
20422	Bâtiments et installations		91 200,00		91 200,00	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	239 200,00	131 200,00	40 000,00	91 200,00	148 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		97 877,76		97 877,76	
2128	Autres agencements et aménagements		1 963,52		1 963,52	
21311	Bâtiments administratifs		2 568,00		2 568,00	
21312	Bâtiments scolaires		219 923,26		219 923,26	
21318	Autres bâtiments publics		436 332,56		436 332,56	
21538	Autres réseaux		27 172,78		27 172,78	
21611	Biens sous-jacents		150,00		150,00	
21621	Biens sous-jacents		319,97		319,97	
21828	Autres matériels de transport		55 214,31		55 214,31	
21831	Matériel informatique scolaire		4 265,98		4 265,98	
21838	Autre matériel informatique		45 809,76	1 936,42	43 873,34	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		15 515,04		15 515,04	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		32 396,67		32 396,67	
2188	Autres		248 566,39		248 566,39	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 146 015,04	1 188 076,00	1 936,42	1 186 139,58	959 875,46
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2313	Constructions		427 963,20		427 963,20	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	910 000,00	427 963,20		427 963,20	482 036,80
Total des dépenses d'équipement		3 330 215,04	1 778 362,50	41 936,42	1 736 426,08	1 593 788,96
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		1 482 530,10		1 482 530,10	
168758	Autres groupements		234 403,67		234 403,67	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 861 628,77	1 716 933,77		1 716 933,77	144 695,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	7 000,00				7 000,00
Total des dépenses financières		1 868 628,77	1 716 933,77		1 716 933,77	151 695,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		5 198 843,81	3 495 296,27	41 936,42	3 453 359,85	1 745 483,96
13911	État et établissements nationaux		8 045,00		8 045,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		142 251,70		142 251,70	
21311	Bâtiments administratifs		12 800,82		12 800,82	
21312	Bâtiments scolaires		54 259,97		54 259,97	
21318	Autres bâtiments publics		190 685,79		190 685,79	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	408 100,00	408 043,28		408 043,28	56,72
21318	Autres bâtiments publics		1 642 733,51		1 642 733,51	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	2 637 407,72	1 642 733,51		1 642 733,51	994 674,21
Total des dépenses d'ordre en investissement		3 045 507,72	2 050 776,79		2 050 776,79	994 730,93
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		8 244 351,53	5 546 073,06	41 936,42	5 504 136,64	2 740 214,89
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 146 356,47				



11

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'investissement		9 390 708,00	5 546 073,06	41 936,42	5 504 136,64	3 886 571,36



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1312	Régions		32 119,35		32 119,35	
1323	Départements		237 708,00		237 708,00	
1326	Autres établissements publics locaux		7 802,00		7 802,00	
13361	Dotations d'équipement des territoires ruraux		56 208,86		56 208,86	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	590 244,97	333 838,21		333 838,21	256 406,76
1641	Emprunts en euros		1 200 000,00		1 200 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 200 000,00		1 200 000,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		114 168,96		114 168,96	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 452 876,45		1 452 876,45	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 560 135,72	1 567 045,41		1 567 045,41	-6 909,69
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
276358	Autres groupements		234 177,44		234 177,44	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	234 177,44	234 177,44		234 177,44	
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-52 800,00				
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		3 531 758,13	3 335 061,06		3 335 061,06	196 697,07
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	2 500 000,00				
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		32 799,00		32 799,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2111	Terrains nus		1,00		1,00	
21316	Équipements du cimetière		20 000,00		20 000,00	
28041512	Bâtiments et installations		14 001,65		14 001,65	
28041582	Bâtiments et installations		54 818,48		54 818,48	
280422	Bâtiments et installations		3 684,50		3 684,50	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires		5 567,14		5 567,14	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		4 434,00		4 434,00	
28128	Autres agencements et aménagements		1 167,00		1 167,00	
281311	Bâtiments administratifs		546,00		546,00	
281312	Bâtiments scolaires		19 042,58		19 042,58	
281318	Autres bâtiments publics		9 277,40		9 277,40	
281538	Autres réseaux		3 012,00		3 012,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		61 721,37		61 721,37	
281828	Autres matériels de transport		28 446,22		28 446,22	
281831	Matériel informatique scolaire		14 503,50		14 503,50	
281838	Autre matériel informatique		65 291,92		65 291,92	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		351,74		351,74	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		20 348,10		20 348,10	
28188	Autres		84 204,58		84 204,58	
4817	Indemnités de renégociation de la dette		211 466,67		211 466,67	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	721 542,15	654 684,85		654 684,85	66 857,30
2041412	Bâtiments et installations		80 000,00		80 000,00	
2041512	Bâtiments et installations		343 000,00		343 000,00	
276358	Autres groupements		1 219 733,51		1 219 733,51	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	2 637 407,72	1 642 733,51		1 642 733,51	994 674,21

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'ordre en investissement		5 858 949,87	2 297 418,36		2 297 418,36	3 561 531,51
Total des recettes d'investissement de l'exercice		9 390 708,00	5 632 479,42		5 632 479,42	3 758 228,58
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		9 390 708,00	5 632 479,42		5 632 479,42	3 758 228,58



II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		86 461,91	60,00	86 401,91	
60611	Eau et assainissement		60 684,10	15 030,10	45 654,00	
60612	Énergie - Électricité		372 947,53	55 159,24	317 788,29	
60621	Combustibles		1 237,42		1 237,42	
60622	Carburants		44 711,02	73,08	44 637,94	
60623	Alimentation		57 460,96	49,80	57 411,16	
60631	Fournitures d'entretien		33 826,26		33 826,26	
60632	Fournitures de petit équipement		40 250,56	2 091,31	38 159,25	
60636	Habillement et Vêtements de travail		32 558,70	297,20	32 261,50	
6064	Fournitures administratives		13 203,99		13 203,99	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		13 324,59	923,71	12 400,88	
6067	Fournitures scolaires		40 414,52		40 414,52	
6068	Autres matières et fournitures.		15 967,15	1 942,33	14 024,82	
611	Contrats de prestations de services		525 715,17	7 158,00	518 557,17	
6132	Locations immobilières		11 361,00		11 361,00	
61351	Matériel roulant		75 103,50		75 103,50	
61358	Autres		37 483,98		37 483,98	
614	Charges locatives et de copropriété		4 957,44		4 957,44	
61521	Terrains		9 089,64		9 089,64	
615221	Bâtiments publics		125 116,56	10 426,68	114 689,88	
615231	Voiries		2 766,46		2 766,46	
61524	Bois et forêts		11 625,60		11 625,60	
61551	Matériel roulant		49 061,62		49 061,62	
61558	Autres biens mobiliers		4 753,21		4 753,21	
6156	Maintenance		217 822,70		217 822,70	

II - EXECUTION BUDGETAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6161	Multirisques		34 590,43		34 590,43	
6168	Autres		29 382,80	19,80	29 363,00	
617	Études et recherches		220,00		220,00	
6182	Documentation générale et technique		38 744,55		38 744,55	
6184	Versements à des organismes de formation		18 998,08	560,00	18 438,08	
6188	Autres frais divers		2 728,12	480,00	2 248,12	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux		630,00		630,00	
62268	Autres honoraires, conseils...		75 642,00		75 642,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		62 537,85	6 552,00	55 985,85	
6228	Divers		77,40		77,40	
6231	Annonces et insertions		3 780,00		3 780,00	
6232	Fêtes et cérémonies		75 255,16	7 298,39	67 956,77	
6233	Foires et expositions		7 830,00		7 830,00	
6236	Catalogues et imprimés et publications		11 451,59	1 039,20	10 412,39	
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		18 522,10		18 522,10	
6247	Transports collectifs du personnel		2 197,46	177,36	2 020,10	
6251	Voyages, déplacements et missions		3 910,03		3 910,03	
6261	Frais d'affranchissement		20 754,15	2 904,00	17 850,15	
6262	Frais de télécommunications		64 370,91	279,59	64 091,32	
627	Services bancaires et assimilés.		355,01	0,51	354,50	
6281	Concours divers (cotisations...)		9 165,69		9 165,69	
6282	Frais de gardiennage		159,56		159,56	
6283	Frais de nettoyage des locaux		58 923,13	32 456,71	26 466,42	
63512	Taxes foncières		23 089,00		23 089,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		2 796,57		2 796,57	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		533,00		533,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 011	Charges à caractère général	2 763 991,85	2 454 550,18	144 979,01	2 309 571,17	454 420,68
6218	Autre personnel extérieur		86 064,23		86 064,23	
6331	Versement mobilité		111 060,19		111 060,19	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		27 975,32		27 975,32	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		126 085,74		126 085,74	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		16 659,27		16 659,27	
64111	Rémunération principale		3 693 716,17		3 693 716,17	
64113	NBI		174 912,95		174 912,95	
64118	Autres indemnités.		1 322 964,44		1 322 964,44	
64131	Rémunérations		2 487 334,63	639,83	2 486 694,80	
64138	Primes et autres indemnités		301 943,01		301 943,01	
64168	Autres emplois aidés		49 070,78		49 070,78	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		1 182 451,22		1 182 451,22	
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C		88 935,39		88 935,39	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		14 256,00		14 256,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		5 125,70		5 125,70	
6478	Autres charges sociales diverses		218 344,55		218 344,55	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000 000,00	9 906 899,59	639,83	9 906 259,76	93 740,24
739116	Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU		162 417,80		162 417,80	
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		64 546,00		64 546,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	264 546,00	226 963,80		226 963,80	37 582,20
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65134	Aides		913,55		913,55	
65311	Indemnités de fonction		156 712,80		156 712,80	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65312	Frais de mission et de déplacement		45,00		45,00	
65313	Cotisations de retraite		12 764,51		12 764,51	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		11 826,66		11 826,66	
65315	Formation		2 120,00		2 120,00	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		296,81		296,81	
65322	Frais de mission et déplacement		593,74		593,74	
6541	Créances admises en non-valeur		6 514,64		6 514,64	
6553	Service d'incendie		331 769,88		331 769,88	
65733	Départements		100 459,00		100 459,00	
657348	Autres communes		48 859,30		48 859,30	
657358	Autres groupements		1 082 953,24	82 995,24	999 958,00	
657361	Caisses des écoles		150 000,00		150 000,00	
657362	CCAS		500 000,00		500 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé		191 961,00	300,00	191 661,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		23 369,58		23 369,58	
65888	Autres		1,61		1,61	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 742 620,00	2 621 161,32	83 295,24	2 537 866,08	204 753,92
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		15 771 157,85	15 209 574,89	228 914,08	14 980 660,81	790 497,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance		411 838,13	0,03	411 838,10	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		60 000,00		60 000,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		134,27		134,27	
6618	Intérêts des autres dettes		34 004,34		34 004,34	
6688	Autres		1 280,00		1 280,00	
total chapitre 66	Charges financières	629 000,00	507 256,74	0,03	507 256,71	121 743,29

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		9 794,40		9 794,40	
total chapitre 67	Charges spécifiques	15 400,00	9 794,40		9 794,40	5 605,60
total chapitre 68	Dotations aux provisions	20 000,00				20 000,00
Total des dépenses réelles et mixtes		16 435 557,85	15 726 626,03	228 914,11	15 497 711,92	937 845,93
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2 500 000,00				
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		20 001,00		20 001,00	
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		32 799,00		32 799,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		390 418,18		390 418,18	
6862	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir		211 466,67		211 466,67	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	721 542,15	654 684,85		654 684,85	66 857,30
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 221 542,15	654 684,85		654 684,85	2 566 857,30
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		19 657 100,00	16 381 310,88	228 914,11	16 152 396,77	3 504 703,23
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		19 657 100,00	16 381 310,88	228 914,11	16 152 396,77	3 504 703,23

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		139 364,49	38 896,63	100 467,86	
total chapitre 013	Atténuations de charges	30 713,75	139 364,49	38 896,63	100 467,86	-69 754,11
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		15 619,00	9 534,00	6 085,00	
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique		50 724,14	1 460,00	49 264,14	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		1 650,00		1 650,00	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche		153,00		153,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses		681,23		681,23	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		7 072,17		7 072,17	
7066	Redevances et droits des services à caractère social		15 382,08		15 382,08	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		669 902,78	743,77	669 159,01	
70841	aux budgets annexes et aux régies		21 233,86		21 233,86	
70878	par des tiers		189 733,69		189 733,69	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 027 350,00	972 151,95	11 737,77	960 414,18	66 935,82
73211	Attribution de compensation		2 504 470,00		2 504 470,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire		396 618,00		396 618,00	
7331	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux		7 201,44		7 201,44	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 905 088,00	2 908 289,44		2 908 289,44	-3 201,44
73111	Impôts directs locaux		9 535 352,00		9 535 352,00	
73118	Autres contributions directes		935,00		935,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		485 968,51	64 849,00	421 119,51	
73132	Taxe sur les pylônes électriques		11 200,00		11 200,00	
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité		308 854,01		308 854,01	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure		34 546,25		34 546,25	
7318	Autres		5 405,00		5 405,00	
total chapitre 731		10 045 000,00	10 382 260,77	64 849,00	10 317 411,77	-272 411,77
74111	Dotation forfaitaire des communes		775 856,00		775 856,00	
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes		105 259,00		105 259,00	
744	FCTVA		7 456,40		7 456,40	
74718	Autres		862 312,90		862 312,90	
7472	Régions		3 500,00		3 500,00	
7473	Départements		251 541,40	237 708,00	13 833,40	
74748	Autres communes		32 987,18	416,64	32 570,54	
74771	Fonds social européen		36 367,70		36 367,70	
747818	Autres		10 366,75		10 366,75	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		62 647,00		62 647,00	
7484	Dotation de recensement		1 887,00		1 887,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés		17 500,00		17 500,00	
total chapitre 74		2 058 400,00	2 167 681,33	238 124,64	1 929 556,69	128 843,31
752	Revenus des immeubles		302 866,33		302 866,33	
755	Dédits et pénalités perçus		760,87		760,87	
756	Libéralités reçues		800,00		800,00	
75888	Autres		639 772,84	437 360,92	202 411,92	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	342 000,00	944 200,04	437 360,92	506 839,12	-164 839,12
Total des recettes de gestion des services		16 408 551,75	17 513 948,02	790 968,96	16 722 979,06	-314 427,31
76232	par le GFP de rattachement		39 882,43		39 882,43	
76812	Sortie des emprunts à risques sans IRA capitalisées		197 536,66		197 536,66	
total chapitre 76	Produits financiers	237 419,09	237 419,09		237 419,09	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
775	Produits des cessions d'immobilisations		52 800,00		52 800,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	99 800,00	52 800,00		52 800,00	47 000,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.		6 676,18		6 676,18	
total chapitre 78	Reprises sur provisions	5 000,00	6 676,18		6 676,18	-1 676,18
Total des recettes réelles et mixtes		16 750 770,84	17 810 843,29	790 968,96	17 019 874,33	-269 103,49
722	Immobilisations corporelles		399 998,28		399 998,28	
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		8 045,00		8 045,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	408 100,00	408 043,28		408 043,28	56,72
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		408 100,00	408 043,28		408 043,28	56,72
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		17 158 870,84	18 218 886,57	790 968,96	17 427 917,61	-269 046,77
002 Résultat de fonctionnement reporté		2 498 229,16				
Total des recettes de la section de fonctionnement		19 657 100,00	18 218 886,57	790 968,96	17 427 917,61	2 229 182,39

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		1 776 752,47	1 053 377,98	723 374,49	1 127 679,12
Autres immobilisations incorporelles		48 731,13	9 235,45	39 495,68	13 939,52
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		3 511 322,35	8 123,55	3 503 198,80	3 266 706,82
Constructions		60 930 934,21	28 865,98	60 902 068,23	58 103 039,94
Réseaux et installations de voirie		12 847 418,52		12 847 418,52	12 847 418,52
Réseaux divers		2 275 474,20	3 382,00	2 272 092,20	2 247 931,42
Installations techniques, agencements et matériel		308 306,84	133 889,49	174 417,35	236 138,72
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		2 119 441,68	630 791,81	1 488 649,87	1 301 494,23
Immobilisations corporelles en cours		434 263,25		434 263,25	134 890,41
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		8 643 651,38		8 643 651,38	8 643 651,38
		967 985,99		967 985,99	2 421 896,94
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		93 864 282,02	1 867 666,26	91 996 615,76	90 344 787,02
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		30 961,24		30 961,24	472 940,76
Créances sur les redevables et comptes rattachés		223 400,05	4 227,56	219 172,49	363 753,22
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		32 781,22	596,26	32 184,96	95 704,47
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III - ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		287 142,51	4 823,82	282 318,69	932 398,45
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		3 071 642,00		3 071 642,00	2 459 459,22
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		3 071 642,00		3 071 642,00	2 459 459,22
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		1 480 999,64		1 480 999,64	1 692 320,31
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		98 704 066,17	1 872 490,08	96 831 576,09	95 428 965,00

III - ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS À UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		18 773 189,98	18 613 188,98
Fonds globalisés		10 227 461,03	10 113 292,07
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		116 936,18	36 652,97
Rattachées à un actif non amortissable		15 374 319,28	15 128 809,28
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		6 081 146,62	6 048 347,62
REPORT À NOUVEAU		22 088 942,64	20 636 066,19
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		2 498 229,16	1 165 102,63
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		1 275 520,84	2 786 002,98
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		6 000 205,74	6 000 205,74
TOTAL FONDS PROPRES (1)		82 435 951,47	80 527 668,46
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		13 065 334,13	13 287 864,23
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		791 333,11	1 025 736,78
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		13 856 667,24	14 313 601,01
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		413 960,31	323 694,73
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III - ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		94 192,07	262 441,80
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		508 152,38	586 136,53
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		14 364 819,62	14 899 737,54
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		30 805,00	1 559,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		96 831 576,09	95 428 965,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		888 571,40	931 658,00	-43 086,60
Participations		958 951,29	565 992,23	392 959,06
Compensations, autres attributions et autres participations		82 034,00	1 080 794,00	-998 760,00
Dons et legs		800,00	800,00	800,00
Impôts et taxes		12 998 737,41	12 865 725,90	133 011,51
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		960 414,18	765 668,38	194 745,80
Produits des cessions d'actifs		52 800,00	52 000,00	800,00
Autres produits de gestion		506 039,12	588 845,83	-82 806,71
Production stockée et immobilisée		399 998,28	131 625,98	268 372,30
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		6 676,18		6 676,18
Reprises du financement rattaché à un actif		8 045,00	3 090,23	4 954,77
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		16 863 066,86	16 985 400,55	-122 333,69
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		2 369 216,83	2 330 202,86	39 013,97
Charges de personnel		9 437 947,15	8 039 676,28	1 398 270,87
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		7 928 834,29	6 276 226,52	1 652 607,77
<i>Dont charges sociales</i>		1 509 112,86	1 763 449,76	-254 336,90
Indemnités des élus (et membres du CESR)		184 359,52	180 359,43	4 000,09
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		39 680,23	553 477,60	-513 797,37
Impôts et taxes		308 199,09	254 140,43	54 058,66
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		390 418,18	325 112,53	65 305,65
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		20 001,00	32 001,00	-12 000,00
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III - ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		32 799,00	19 999,00	12 800,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		12 782 621,00	11 734 969,13	1 047 651,87
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		2 323 620,73	2 106 473,03	217 147,70
<i>Dont ménages</i>		913,55	2 742,09	-1 828,54
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		191 661,00	167 094,00	24 567,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		149 318,30	136 046,36	13 271,94
<i>Dont autres organismes publics</i>		1 981 727,88	1 800 590,58	181 137,30
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		2 323 620,73	2 106 473,03	217 147,70
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		1 756 825,13	3 143 958,39	-1 387 133,26
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers		237 419,09	724 685,56	-487 266,47
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		237 419,09	724 685,56	-487 266,47
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		505 976,71	517 935,96	-11 959,25
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières		1 280,00	353 238,34	-351 958,34
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		211 466,67	211 466,67	
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		718 723,38	1 082 640,97	-363 917,59
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-481 304,29	-357 955,41	-123 348,88
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		1 275 520,84	2 786 002,98	-1 510 482,14

Envoyé en préfecture le 03/04/2024	Reçu en préfecture le 03/04/2024	Publié le	Reçu en préfecture le 03/04/2024
		ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE	111

III – ÉTATS FINANCIERS

Annexe

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités listées dans l'arrêté du 10 novembre 2016 qui expérimentent la certification des comptes en application de l'article 110 de la loi NOTRÉ.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



État des Contrôles du Compte Financier

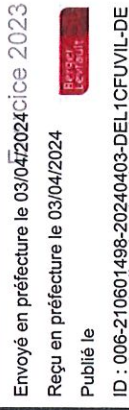
L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



Envoyé en préfecture le 03/04/2024	Reçu en préfecture le 03/04/2024	Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Publié le		
ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE		

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Date d'édition : 08/03/2024

Comptable(s)

M HACQUARD JULIEN

du 01/01/2023

Ayant exercé au cours de la gestion

au 08/03/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

FORTIN Elise (1023696428-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DES ALPES-MARITIMES, le 11/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

HACQUARD Julien (1014262979-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A CAGNES-SUR-MER, le 11/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le



IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	1 716 933,77	351 234,60	0,00	70 550,73	321 198,44	29 127,10	9 330,53	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 716 933,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 353,30	0,00	0,00	28 770,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	348 881,30	0,00	70 550,73	292 428,44	29 127,10	9 330,53	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	3 335 061,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 567 045,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	333 838,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	234 177,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	954 984,68	0,00	0,00	0,00		3 453 359,85
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 716 933,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		31 123,30
204	Subventions d'équipement versées	91 200,00	0,00	0,00	0,00		91 200,00
21	Immobilisations corporelles	435 821,48	0,00	0,00	0,00		1 186 139,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	427 963,20	0,00	0,00	0,00		427 963,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 335 061,06
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 567 045,41
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		333 838,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		234 177,44
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES								
011	Charges à caractère général	900 529,55	4 735 723,40	0,00	1 250 129,25	2 873 889,54	2 324 590,49	407 090,32	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	546 378,74	0,00	76 008,59	558 069,72	284 337,63	23 168,74	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	2 432 020,47	0,00	1 174 120,66	2 260 385,97	1 904 208,34	383 921,58	0,00
65	Autres charges de gestion courante	226 963,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	156 574,64	1 757 324,19	0,00	0,00	55 433,85	136 044,52	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	507 256,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	9 794,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
013	Atténuations de charges	15 875 941,73	216 202,96	0,00	0,00	678 612,73	39 604,78	209 512,13	0,00
70	Prod., services, domaine, ventes diverses	100 088,11	379,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	276 548,09	0,00	0,00	0,00	646 458,83	22 700,18	14 707,08	0,00
731	Fiscalité locale	2 908 289,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	10 317 376,30	35,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 685 519,31	173,83	0,00	0,00	32 153,90	16 904,60	194 805,05	0,00
76	Produits financiers	291 225,21	215 613,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	237 419,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	52 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		6 676,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS
PRESENTATION CROISEE; SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	3 005 759,37	0,00	0,00	0,00		15 497 711,92
011	Charges à caractère général	0,00	821 607,75	0,00	0,00	0,00		2 309 571,17
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 751 602,74	0,00	0,00	0,00		9 906 259,76
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		226 963,80
65	Autres charges de gestion courante	0,00	432 548,88	0,00	0,00	0,00		2 537 866,08
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		507 256,71
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 794,40
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 019 874,33
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 467,86
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		960 414,18
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 908 289,44
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 317 411,77
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 929 556,69
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		506 839,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		237 419,09
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		52 800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 676,18

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 390 708,00	5 504 136,64	513 584,44	3 372 986,92
RECETTES	9 390 708,00	5 632 479,42	0,00	3 758 228,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 604 300,00	16 152 396,77	0,00	3 451 903,23
RECETTES	19 604 300,00	17 427 917,61	0,00	2 176 382,39

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CIMETIERE/ N°SIRET : 21060149800186

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	115 320,00	115 320,00	0,00	0,00
RECETTES	115 320,00	115 320,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	175 820,00	161 347,64	0,00	14 472,36
RECETTES	175 820,00	133 320,00	0,00	42 500,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 506 028,00	5 619 456,64	513 584,44	3 372 986,92
RECETTES	9 506 028,00	5 747 799,42	0,00	3 758 228,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 780 120,00	16 313 744,41	0,00	3 466 375,59
RECETTES	19 780 120,00	17 561 237,61	0,00	2 218 882,39

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

4 – FLUX RÉCIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 506 028,00	5 619 456,64	513 584,44	3 372 986,92
RECETTES	9 506 028,00	5 747 799,42	0,00	3 758 228,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 780 120,00	16 313 744,41	0,00	3 466 375,59
RECETTES	19 780 120,00	17 561 237,61	0,00	2 218 882,39
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	29 286 148,00	21 933 201,05	513 584,44	6 839 362,51
TOTAL GENERAL DES RECETTES	29 286 148,00	23 309 037,03	0,00	5 977 110,97

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				0,00									
1641 Emprunts en euros (total)				0,00									
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (total)				0,00									

VILLE DE LA TRINITE - VILLE DE LA TRINITE - CFU - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Profil de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
Total général					0,00							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B1.2

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNIE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

VILLE DE LA TRINITE - VILLE DE LA TRINITE - CFU - 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 03/04/2024



- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime émise en point de pourcentage)
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture					Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert				Effet de l'instrument de couverture			Catégorie d'emprunt (8)		
	Index (5)	Taux payé	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/788	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
						Charges c/668	Niveau de taux			
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00		
Total						0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT AVEC REFINANCEMENT (1)

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICONE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 669.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)								Taux act.
												0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total												0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrite les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME ID: 006210601498-20240403-DEG1CFUVIL-DE

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuités payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES

Montant initial de la dette

Dépenses de l'exercice

Dettes restantes

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		Catégories de biens amortis		Durée (en années)	
L	Bâtiments privés locatif			40	01/01/2000
L	Subv. transf. Régions			10	01/01/2000
L	Matériel de bureau et mobilier			10	01/01/2000
L	Autres immobilisations corporelles			10	01/01/2000
L	Frais d'études, recherches, dev			10	01/01/2000
L	Plantations d'arbres et d'arbustes			15	01/01/2000
L	Installations, mat et outillage tech			5	01/01/2000
L	LIVRES MEDIATHEQUE			10	01/01/2000
L	Logiciels			3	01/01/2000
L	Matériel de transport			5	01/01/2000
L	Bâtiments publics			30	01/01/2000
L	Matériel informatique			5	01/01/2000
L	reprise			99	01/01/2000
L	Subv. transf. Etat et établ. nationaux			5	01/01/2000

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS CONSTITUÉES

PROVISIONS CONSTITUÉES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)			
		A	B	C	D = A + B - C
		Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 17 019 874,33

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
---	------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
État	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4	
Crédits-baills mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-baills immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
IV – ÉTATS ANNEXÉS

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9600102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-d : vacance temporaire d'un emploi.
3-e : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-f : emplois de moins de 3000 habitants et de secrétaires.
3-g : emplois de moins de 1000 habitants et de secrétaires.
3-h : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-i : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quantité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-j : emplois de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-k : changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-l : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-m : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
3-n : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
3-o : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
3-p : 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 869 728,77	1 724 978,77
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 547 225,32	1 482 530,10
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	314 403,45	234 403,67
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 100,00	8 045,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	8 100,00	8 045,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL
	I			II
	1 724 978,77	513 584,44	1 146 356,47	3 384 919,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 490 178,86	950 231,25
Ressources propres externes de l'année (a)		341 436,71	348 346,40
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	107 259,27	114 168,96
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276358	Créance Autres groupements	234 177,44	234 177,44
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 148 742,15	601 884,85
15...	Provisions pour risques et charges		0,00
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		14 001,65
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	14 335,86	54 818,48
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	40 106,67	0,00
28041722	SNCF Réseau : Bâtiments, installations	37 795,45	3 684,50
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 237,50	5 567,14
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	4 434,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 500,00	1 167,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 000,00	546,00
281311	Bâtiments administratifs	1 000,00	19 042,58
281312	Bâtiments scolaires	13 500,00	9 277,40
281318	Autres bâtiments publics	10 000,00	3 012,00
281538	Autres réseaux	0,00	61 721,37
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	70 000,00	0,00
28176	Biens histo. et cult. - dépenses amorti.	800,00	28 446,22
281828	Autres matériels de transport	25 700,00	14 503,50
281831	Matériel informatique scolaire	15 800,00	65 291,92
281838	Autre matériel informatique	80 000,00	

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	500,00	351,74
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	52 000,00	20 348,10
28188	Autres immo. corporelles	66 000,00	84 204,58
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	211 466,67	211 466,67
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 500 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	950 231,25	0,00	0,00	1 452 876,45	2 403 107,70

Montant	
II	3 384 919,68
IV	2 403 107,70
V = IV - II (5)	-981 811,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Numéro	Libellé	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectés dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2021-ACENTRVEXTE	AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS ET DE LA PLACE JEAN MOULIN		0,00	0,00	2 023 400,00	0,00	0,00	2 023 400,00	0,00	2 023 400,00
2021-ACENTRVGULT	CONSTRUCTION D UN ESPACE CULTUREL MULTIMODAL		0,00	0,00	3 842 620,00	0,00	0,00	3 842 620,00	427 963,20	3 414 656,80
2021-ACENTRVLAG-	DEMOLITION ET DESAMIANTAGE DU SITE DES GERLES		0,00	0,00	23 960,78	0,00	0,00	23 960,78	0,00	23 960,78
2021-EDUCAMODERN	ECOLES TRAVAUX MODERNISATION ET SECURISATION	21	0,00	0,00	1 176 702,97	0,00	0,00	1 176 702,97	95 657,16	1 081 045,81
2022-SECURITE	SECURITE		0,00	0,00	287 463,72	0,00	0,00	287 463,72	62 172,78	225 290,94
TOTAL			0,00	0,00	7 354 147,47	0,00	0,00	7 354 147,47	585 793,14	6 768 354,33

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectés (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé								
		0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

IV

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

**ELUS BENEFICIAIRES
DES ACTIONS DE FORMATION**

ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

IV

ID : 006-210601498-20240403-DEL17CFUVIL-DE



D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

MONTANT	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
	en statut scolaire			en alternance								
	Année n-1	Année n	%	Année n-1	Année n	%	Année n-1	Année n	%	Année n-1	Année n	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES		MONTANT	
	Année n	Année n-1	Année n	Année n-1
1ère section FNDMA			0,00	0,00
2ème section FNDMA			0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)			0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire			0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)			0,00	0,00
FSE			0,00	0,00
FEDER			0,00	0,00
FEOGA			0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)			0,00	0,00
Autres ressources			0,00	0,00
Total ressources externes			0,00	0,00
Effort propre de la collectivité			0,00	0,00
Total ressources			0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 27 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		18 431 697,30		160 001,00						18 591 698,30
10222	F.C.T.V.A.		9 110 335,93				114 168,96				9 224 504,89
10228	Autres fonds d'investissement		1 002 956,14								1 002 956,14
	Sous Total compte 1022		10 113 292,07				114 168,96				10 227 461,03
10251	Dons et legs en capital		181 491,68								181 491,68
	Sous Total compte 1025		181 491,68								181 491,68
	Sous Total compte 102		28 726 481,05		160 001,00		114 168,96				29 000 651,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		20 636 066,19				1 452 876,45				22 088 942,64
	Sous Total compte 106		20 636 066,19				1 452 876,45				22 088 942,64
	Sous Total compte 10		49 362 547,24		160 001,00		1 567 045,41				51 089 593,65
110	Report à nouveau (solde créditeur)		1 165 102,63		1 452 876,45				1 452 876,45		2 498 229,16
	Sous Total compte 11		1 165 102,63		1 452 876,45				1 452 876,45		2 498 229,16
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		2 786 002,98		2 786 002,98				2 786 002,98		2 786 002,98
	Sous Total compte 12		2 786 002,98		2 786 002,98				2 786 002,98		2 786 002,98
1311	État et établissements nationaux		38 616,97								38 616,97
1312	Régions						32 119,35				32 119,35
	Sous Total compte 131		38 616,97				32 119,35				70 736,32
1321	État et établissements nationaux		964 018,18								964 018,18
1322	Régions		1 425 185,80								1 425 185,80
1323	Départements		5 118 096,59								5 355 804,59
13241	Communes membres du GFP		197 500,00								197 500,00
13248	Autres communes		310 881,86								310 881,86
	Sous Total compte 1324		508 381,86								508 381,86
13251	GFP de rattachement		517 424,27								517 424,27
13258	Autres groupements		275 641,54								275 641,54
	Sous Total compte 1325		793 065,81								793 065,81
1326	Autres établissements publics locaux		60 915,98								68 717,98
1328	Autres		598 847,31				7 802,00				598 847,31

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13361	Sous Total compte 132		9 488 511,53				245 510,00		9 714 021,53		9 714 021,53
	Dotation d'équipement des territoires ru						56 208,86		56 208,86		56 208,86
	Sous Total compte 1336						56 208,86		56 208,86		56 208,86
13411	Sous Total compte 133						56 208,86		56 208,86		56 208,86
	DGE		3 894,81						3 894,81		3 894,81
	Sous Total compte 1341		3 894,81						3 894,81		3 894,81
1345	Amendes de radars automatiques et amende		366 407,44						366 407,44		366 407,44
13451	Dotation d'équipement des territoires ru		191 123,29						191 123,29		191 123,29
	Sous Total compte 1345		191 123,29						191 123,29		191 123,29
1348	Autres		1 122 751,28						1 122 751,28		1 122 751,28
	Sous Total compte 134		1 684 176,82						1 684 176,82		1 684 176,82
1381	État et établissements nationaux		636 240,29						636 240,29		636 240,29
1382	Régions		421 223,69						421 223,69		421 223,69
1383	Départements		210 749,98						210 749,98		210 749,98
1385	Groupements de collectivités et collecti		1 473 782,48						1 473 782,48		1 473 782,48
1388	Autres		1 234 124,49						1 234 124,49		1 234 124,49
	Sous Total compte 138		3 976 120,93						3 976 120,93		3 976 120,93
13911	État et établissements nationaux	1 964,00				8 045,00			10 009,00		10 009,00
	Sous Total compte 1391	1 964,00				8 045,00			10 009,00		10 009,00
	Sous Total compte 139	1 964,00				8 045,00			10 009,00		10 009,00
	Sous Total compte 13	1 964,00	15 167 426,25			8 045,00	333 838,21		10 009,00	15 501 264,46	15 491 255,46
1641	Emprunts en euros		13 287 864,23			1 482 530,10	1 200 000,00		1 482 530,10	14 487 864,23	13 005 334,13
	Sous Total compte 164		13 287 864,23			1 482 530,10	1 200 000,00		1 482 530,10	14 487 864,23	13 005 334,13
168758	Autres groupements		1 022 394,85			234 403,67			234 403,67	1 022 394,85	787 991,18
	Sous Total compte 16875		1 022 394,85			234 403,67			234 403,67	1 022 394,85	787 991,18
16878	Autres organismes et particuliers		3 341,93						3 341,93		3 341,93
	Sous Total compte 1687		1 025 736,78			234 403,67			234 403,67	1 025 736,78	791 333,11
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des				60 000,00					60 000,00	60 000,00

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solides	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 1688				60 000,00			234 403,67	60 000,00		60 000,00
	Sous Total compte 168		1 025 736,78		60 000,00	234 403,67			1 085 736,78		851 333,11
	Sous Total compte 16		14 313 601,01		60 000,00	1 716 933,77			15 573 601,01		13 856 667,24
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		8 288 388,19				32 799,00		8 321 187,19		8 321 187,19
193	Autres neutralisations et régularisation	2 240 040,57						2 240 040,57		2 240 040,57	
	Sous Total compte 19	2 240 040,57	8 288 388,19				32 799,00	2 240 040,57	8 321 187,19		6 081 146,62
	Total classe 1	2 242 004,57	91 083 068,30	4 238 879,43	3 006 003,98	1 724 978,77	3 133 682,62	8 205 862,77	97 222 754,90	2 250 049,57	91 266 941,70
2041412	Bâtiments et installations	80 000,00				40 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00		
	Sous Total compte 204141	80 000,00				40 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00		
	Sous Total compte 20414	80 000,00				40 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00		
2041512	Bâtiments et installations	558 038,00					343 000,00	558 038,00	343 000,00	215 038,00	
	Sous Total compte 204151	558 038,00					343 000,00	558 038,00	343 000,00	215 038,00	
2041582	Bâtiments et installations	1 329 014,47						1 329 014,47		1 329 014,47	
	Sous Total compte 204158	1 329 014,47						1 329 014,47		1 329 014,47	
	Sous Total compte 20415	1 887 052,47					343 000,00	1 887 052,47	343 000,00	1 544 052,47	
	Sous Total compte 2041	1 967 052,47				40 000,00	463 000,00	2 007 052,47	463 000,00	1 544 052,47	
20422	Bâtiments et installations	141 500,00				91 200,00		232 700,00		232 700,00	
	Sous Total compte 2042	141 500,00				91 200,00		232 700,00		232 700,00	
	Sous Total compte 204	2 108 552,47				131 200,00	463 000,00	2 239 752,47	463 000,00	1 776 752,47	
2051	Concessions et droits similaires	17 607,83				31 123,30		48 731,13		48 731,13	
	Sous Total compte 205	17 607,83				31 123,30		48 731,13		48 731,13	
	Sous Total compte 20	2 126 160,30		1,00		162 323,30	463 000,00	2 288 483,60	463 000,00	1 825 483,60	
2111	Terrains nus	305 115,23					1,00	305 116,23	1,00	305 115,23	
2112	Terrains de voirie	424 980,52						424 980,52		424 980,52	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	330 049,83						330 049,83		330 049,83	
2115	Terrains bâtis	1 309 643,58						1 309 643,58		1 309 643,58	
2116	Cimetière	349 329,77						349 329,77		349 329,77	
2117	Bois et forêts	12 950,36						12 950,36		12 950,36	

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2118	Autres terrains	227 712,77						227 712,77		227 712,77	
	Sous Total compte 211	2 959 782,06		1,00		1,00		2 959 783,06	1,00	2 959 782,06	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	28 435,00						268 564,46		268 564,46	
2128	Autres agencements et aménagements	281 012,31						1 963,52		282 975,83	
	Sous Total compte 212	309 447,31						242 092,98		551 540,29	
21311	Bâtiments administratifs	12 055 808,27						15 368,82		12 071 177,09	
21312	Bâtiments scolaires	2 098 329,32						274 183,23		2 372 512,55	
21316	Équipements du cimetière	617 451,47						617 451,47		597 451,47	
21318	Autres bâtiments publics	37 723 712,28		288 590,36				2 269 751,86	20 000,00	40 282 054,50	
	Sous Total compte 2131	52 495 301,34		288 590,36				2 559 303,91	20 000,00	55 323 195,61	
21351	Bâtiments publics	28 800,00						28 800,00		28 800,00	
	Sous Total compte 2135	28 800,00						28 800,00		28 800,00	
2138	Autres constructions	5 578 938,60						5 578 938,60		5 578 938,60	
	Sous Total compte 213	58 103 039,94		288 590,36				60 950 934,21	20 000,00	60 930 934,21	
2151	Réseaux de voirie	11 878 399,97						11 878 399,97		11 878 399,97	
2152	Installations de voirie	969 018,55						969 018,55		969 018,55	
21533	Réseaux câblés	570 814,28						570 814,28		570 814,28	
21534	Réseaux d'électrification	70 929,04						70 929,04		70 929,04	
21538	Autres réseaux	1 606 558,10						1 633 730,88		1 633 730,88	
	Sous Total compte 2153	2 248 301,42						27 172,78		2 275 474,20	
2158	Autres installations, matériel et outil	308 306,84						308 306,84		308 306,84	
	Sous Total compte 215	15 404 026,78						27 172,78		15 431 199,56	
21611	Biens sous-jacents	915,00						150,00		1 065,00	
	Sous Total compte 2161	915,00						150,00		1 065,00	
21621	Biens sous-jacents							319,97		319,97	
	Sous Total compte 2162							319,97		319,97	
	Sous Total compte 216	915,00						469,97		1 384,97	
21828	Autres matériels de transport	159 918,38						55 214,31		215 132,69	

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

Exercice : 2023

25000 - TRINITE (LA)	Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solides	
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
		Sous Total compte 2182	159 918,38					55 214,31		215 132,69		215 132,69
21831		Matériel informatique scolaire	62 367,43					4 265,98		66 633,41		66 633,41
21838		Autre matériel informatique	259 009,20					45 809,76	1 936,42	304 818,96	1 936,42	302 882,54
		Sous Total compte 2183	321 376,63					50 075,74	1 936,42	371 452,37	1 936,42	369 515,95
21841		Matériel de bureau et mobilier scolaires	16 944,08					15 515,04		32 459,12		32 459,12
21848		Autres matériels de bureau et mobiliers	93 406,82					32 396,67		125 803,49		125 803,49
		Sous Total compte 2184	110 350,90					47 911,71		158 262,61		158 262,61
2188		Autres	1 126 579,07					248 566,39		1 375 145,46		1 375 145,46
		Sous Total compte 218	1 718 224,98					401 768,15	1 936,42	2 119 993,13	1 936,42	2 118 056,71
		Sous Total compte 21	78 495 436,07		288 591,36		21 937,42	3 230 807,79		82 014 835,22	21 937,42	81 992 897,80
2313		Constructions	128 590,36			128 590,36		427 963,20		556 553,56		427 963,20
2316		Restauration des biens historiques et cu	6 300,00							6 300,00		6 300,00
		Sous Total compte 231	134 890,36			128 590,36		427 963,20		562 853,56		434 263,20
238		Avances versées sur commandes d'immobili	0,05							0,05		0,05
		Sous Total compte 23	134 890,41			128 590,36		427 963,20		562 853,61		434 263,25
2421		de la collectivité territoriale	3 779,26							3 779,26		3 779,26
2423		d'établissements publics de coopération	8 639 872,12							8 639 872,12		8 639 872,12
		Sous Total compte 242	8 643 651,38							8 643 651,38		8 643 651,38
2492		Mises à disposition dans le cadre du tra		6 000 205,74							6 000 205,74	6 000 205,74
		Sous Total compte 249		6 000 205,74							6 000 205,74	6 000 205,74
		Sous Total compte 24	8 643 651,38							8 643 651,38		8 643 651,38
266		Autres formes de participation	8 755,53							8 755,53		8 755,53
		Sous Total compte 26	8 755,53							8 755,53		8 755,53
27633		Départements	9 842,67							9 842,67		9 842,67
276341		Communes membres du GFP	188 891,02							188 891,02		188 891,02
		Sous Total compte 27634	188 891,02							188 891,02		188 891,02
276358		Autres groupements	2 214 407,72							2 214 407,72		2 214 407,72
		Sous Total compte 27635	2 214 407,72							2 214 407,72		2 214 407,72
		Sous Total	8 643 651,38							8 643 651,38		8 643 651,38
		Sous Total	6 000 205,74							6 000 205,74		6 000 205,74
		Sous Total	6 000 205,74							6 000 205,74		6 000 205,74
		Sous Total	8 643 651,38							8 643 651,38		8 643 651,38
		Sous Total	8 755,53							8 755,53		8 755,53
		Sous Total	8 755,53							8 755,53		8 755,53
		Sous Total	9 842,67							9 842,67		9 842,67
		Sous Total	188 891,02							188 891,02		188 891,02
		Sous Total	188 891,02							188 891,02		188 891,02
		Sous Total	2 214 407,72							2 214 407,72		2 214 407,72
		Sous Total	2 214 407,72							2 214 407,72		2 214 407,72

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2763	2 413 141,41				1 453 910,95		2 413 141,41	1 453 910,95	959 230,46	
	Sous Total compte 276	2 413 141,41				1 453 910,95		2 413 141,41	1 453 910,95	959 230,46	
	Sous Total compte 27	2 413 141,41				1 453 910,95		2 413 141,41	1 453 910,95	959 230,46	
28041512	Bâtiments et installations		143 358,60			14 001,65			157 360,25		157 360,25
	Sous Total compte 2804151		143 358,60			14 001,65			157 360,25		157 360,25
28041582	Bâtiments et installations		822 277,25			54 818,48			877 095,73		877 095,73
	Sous Total compte 2804158		822 277,25			54 818,48			877 095,73		877 095,73
	Sous Total compte 280415		965 635,85			68 820,13			1 034 455,98		1 034 455,98
	Sous Total compte 28041		965 635,85			68 820,13			1 034 455,98		1 034 455,98
280422	Bâtiments et installations		15 237,50			3 684,50			18 922,00		18 922,00
	Sous Total compte 28042		15 237,50			3 684,50			18 922,00		18 922,00
	Sous Total compte 2804		980 873,35			72 504,63			1 053 377,98		1 053 377,98
2805	Concessions et droits similaires, brevet		3 668,31			5 567,14			9 235,45		9 235,45
	Sous Total compte 280		984 541,66			78 071,77			1 062 613,43		1 062 613,43
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		322,00			4 434,00			4 756,00		4 756,00
28128	Autres agencements et aménagements		2 200,55			1 167,00			3 367,55		3 367,55
	Sous Total compte 2812		2 522,55			5 601,00			8 123,55		8 123,55
281311	Bâtiments administratifs					546,00			546,00		546,00
281312	Bâtiments scolaires					19 042,58			19 042,58		19 042,58
281318	Autres bâtiments publics					9 277,40			9 277,40		9 277,40
	Sous Total compte 28131					28 865,98			28 865,98		28 865,98
	Sous Total compte 2813					28 865,98			28 865,98		28 865,98
281538	Autres réseaux		370,00			3 012,00			3 382,00		3 382,00
	Sous Total compte 28153		370,00			3 012,00			3 382,00		3 382,00
28158	Autres installations, matériel et outill		72 168,12			61 721,37			133 889,49		133 889,49
	Sous Total compte 2815		72 536,12			64 733,37			137 271,49		137 271,49
281628	Autres matériels de transport		58 211,24			28 446,22			86 657,46		86 657,46
	Sous Total compte 28182		58 211,24			28 446,22			86 657,46		86 657,46

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281831	Matériel informatique scolaire		6 916,00			14 503,50		21 419,50			21 419,50
281838	Autre matériel informatique		169 493,14			65 291,92		234 785,06			234 785,06
	Sous Total compte 28183		176 409,14			79 795,42		256 204,56			256 204,56
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		9 504,36			351,74		9 856,70			9 856,70
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		25 736,56			20 348,10		46 084,66			46 084,66
	Sous Total compte 28184		35 241,52			20 699,84		55 941,36			55 941,36
28188	Autres		147 783,85			84 204,58		231 988,43			231 988,43
	Sous Total compte 2818		417 645,75			213 146,06		630 791,81			630 791,81
	Sous Total compte 281		492 706,42			312 346,41		805 052,83			805 052,83
	Sous Total compte 28		1 477 248,08			390 418,18		1 867 666,26			1 867 666,26
	Total classe 2	91 822 035,10	7 477 453,82	288 591,36	128 590,36	3 821 094,29	2 329 266,55	95 931 720,75	9 935 310,73	93 864 282,02	7 867 872,00
4011	Fournisseurs		149 775,78	2 362 047,42	2 388 534,87			2 362 047,42	2 538 310,65		176 263,23
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			2 559,24	2 638,56			2 559,24	2 638,56		79,32
	Sous Total compte 4017			2 559,24	2 638,56			2 559,24	2 638,56		79,32
	Sous Total compte 401		149 775,78	2 364 606,66	2 391 173,43			2 364 606,66	2 540 949,21		176 342,55
4021	Bénéficiaires de l'aide sociale		33,00	415,25	382,25			415,25	415,25		
	Sous Total compte 402		33,00	415,25	382,25			415,25	415,25		
4041	Fournisseurs d'immobilisations			1 597 107,48	1 647 162,50			1 597 107,48	1 647 162,50		50 055,02
	Sous Total compte 404			1 597 107,48	1 647 162,50			1 597 107,48	1 647 162,50		50 055,02
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		173 885,95	173 885,95	187 562,74			173 885,95	361 448,69		187 562,74
	Sous Total compte 40		323 694,73	4 136 015,34	4 226 280,92			4 136 015,34	4 549 875,65		413 960,31
411	Redevables	313 395,55		186 264,57	370 017,47			499 660,12	370 017,47	129 642,65	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	18 000,00		239 866,33	256 453,17			257 866,33	256 453,17	1 413,16	
4161	Créances douteuses	40 017,67		190 197,18	137 870,61			230 214,85	137 870,61	92 344,24	
	Sous Total compte 416	40 017,67		190 197,18	137 870,61			230 214,85	137 870,61	92 344,24	
	Sous Total compte 41	371 413,22		616 328,08	764 341,25			987 741,30	764 341,25	223 400,05	
421	Personnel - Rémunérations dues			5 077 005,60	5 077 005,60			5 077 005,60	5 077 005,60		
427	Personnel - Oppositions			571,25	571,25			571,25	571,25		

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 42			5 077 576,85	5 077 576,85			5 077 576,85	5 077 576,85		
431	Sécurité sociale			4 211 202,88	4 211 202,88			4 211 202,88	4 211 202,88		
437	Autres organismes sociaux			151 493,62	151 493,62			151 493,62	151 493,62		
	Sous Total compte 43			4 362 696,50	4 362 696,50			4 362 696,50	4 362 696,50		
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			581 159,54	581 159,54			581 159,54	581 159,54		
	Sous Total compte 442			581 159,54	581 159,54			581 159,54	581 159,54		
44311	Dépenses			162 417,80	162 417,80			162 417,80	162 417,80		
44312	Recettes - Amiable			431 831,29	438 761,37			444 228,81	438 761,37		5 467,44
44316	Recettes - Contentieux	12 397,52		1 793,00	1 793,00			3 527,00	1 793,00		1 734,00
	Sous Total compte 4431	14 131,52		596 042,09	602 972,17			610 173,61	602 972,17		7 201,44
44321	Dépenses			1 284,60	1 284,60			1 284,60	1 284,60		
	Sous Total compte 4432			1 284,60	1 284,60			1 284,60	1 284,60		
44331	Dépenses			64 996,00	75 459,00			64 996,00	75 459,00		10 463,00
	Sous Total compte 4433			64 996,00	75 459,00			64 996,00	75 459,00		10 463,00
44341	Dépenses		3 478,81	131 201,78	154 241,87			131 201,78	157 720,68		26 518,90
44342	Recettes - Amiable	31 692,00		32 987,18	42 159,38			64 679,18	42 159,38		
	Sous Total compte 4434	31 692,00	3 478,81	164 188,96	196 401,25			195 880,96	199 880,06		3 999,10
44351	Dépenses		213 204,76	1 431 546,84	1 218 342,08			1 431 546,84	1 431 546,84		
44352	Recettes - Amiable			3 255 147,87	3 255 147,87			3 255 147,87	3 255 147,87		
44356	Recettes - Contentieux	417 410,00		1 252 235,00	1 669 645,00			1 669 645,00	1 669 645,00		
	Sous Total compte 4435	417 410,00	213 204,76	5 938 929,71	6 143 134,95			6 356 339,71	6 356 339,71		
44361	Dépenses		25 000,00	175 000,00	150 000,00			175 000,00	175 000,00		
44362	Recettes - Amiable	9 707,24		9 707,24	9 707,24			9 707,24	9 707,24		
	Sous Total compte 4436	9 707,24	25 000,00	175 000,00	159 707,24			184 707,24	184 707,24		
44371	Dépenses			500 000,00	500 000,00			500 000,00	500 000,00		
44372	Recettes - Amiable			1 240,00	1 240,00			1 240,00	1 240,00		
	Sous Total compte 4437			501 240,00	500 000,00			501 240,00	500 000,00		1 240,00
44381	Dépenses			332 066,69	332 066,69			332 066,69	332 066,69		

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44382	Recettes - Amiable			19 993,86	19 993,86					19 993,86	
	Sous Total compte 4438			352 060,55	352 060,55					352 060,55	
	Sous Total compte 443	472 940,76	241 683,57	7 793 741,91	8 031 019,76			8 266 682,67	8 272 703,33		6 020,66
447	Autres impôts, taxes et versements assim			26 418,57	26 418,57			26 418,57	26 418,57		
	Sous Total compte 44	472 940,76	241 683,57	8 401 320,02	8 638 597,87			8 874 260,78	8 880 281,44		6 020,66
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	20 000,95		52 800,00	72 800,95			72 800,95	72 800,95		
	Sous Total compte 462	20 000,95		52 800,00	72 800,95			72 800,95	72 800,95		
466	Excédents de versement			18 024,26	19 803,15			18 024,26	19 803,15		1 778,89
46711	Autres comptes créditeurs		20 758,23	410 987,20	414 969,25			410 987,20	435 727,48		24 740,28
	Sous Total compte 4671		20 758,23	410 987,20	414 969,25			410 987,20	435 727,48		24 740,28
46721	Débiteurs divers - Amiable	75 122,95		331 332,36	403 720,30			406 455,31	403 720,30	2 735,01	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	4 270,57		37 918,84	12 293,20			42 189,41	12 293,20	29 896,21	
	Sous Total compte 4672	79 393,52		369 251,20	416 013,50			448 644,72	416 013,50	32 631,22	
46752	Mandatitaire - Opérations déléguées - Rece	150,00		63 000,00	63 000,00			63 150,00	63 000,00	150,00	
	Sous Total compte 4675	150,00		63 000,00	63 000,00			63 150,00	63 000,00	150,00	
	Sous Total compte 467	79 543,52	20 758,23	843 238,40	893 982,75			922 781,92	914 740,98	8 040,94	
4686	Charges à payer				30 691,00				30 691,00		30 691,00
	Sous Total compte 468				30 691,00				30 691,00		30 691,00
	Sous Total compte 46	99 544,47	20 758,23	914 062,66	1 017 277,85			1 013 607,13	1 038 036,08		24 428,95
4711	Versements des régisseurs			714 788,32	714 788,32			714 788,32	714 788,32		
4712	Virements réimputés			30 000,00	30 000,00			30 000,00	30 000,00		
47131	Versements sur contributions directes			9 568 337,20	9 568 337,20			9 568 337,20	9 568 337,20		
47132	Versements sur dotation globale de fonct			945 964,00	945 964,00			945 964,00	945 964,00		
47133	Fonds d'emprunt			2 000 000,00	2 000 000,00			2 000 000,00	2 000 000,00		
47134	Subventions			137 486,56	137 486,56			137 486,56	137 486,56		
47138	Autres			3 006 748,21	3 037 378,70			3 006 748,21	3 037 378,70		30 630,49
	Sous Total compte 4713			15 668 535,97	15 689 166,46			15 668 535,97	15 689 166,46		30 630,49
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu			418,40	456,46			418,40	456,46		38,06

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		1 559,00	404 522,34	403 099,79			404 522,34	404 658,79		136,45
	Sous Total compte 47141		1 559,00	404 940,74	403 556,25			404 940,74	405 115,25		174,51
47143	Flux d'encaissements à réimputer			215,28	215,28			215,28	215,28		
	Sous Total compte 4714		1 559,00	405 156,02	403 771,53			405 156,02	405 330,53		174,51
4718	Autres recettes à régulariser			33,89	33,89			33,89	33,89		
	Sous Total compte 471		1 559,00	16 808 514,20	16 837 760,20			16 808 514,20	16 839 319,20		30 805,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			1 824 840,42	1 824 840,42			1 824 840,42	1 824 840,42		
47218	Autres dépenses			49 257,40	49 257,40			49 257,40	49 257,40		
	Sous Total compte 4721		1 874 097,82	1 874 097,82	1 874 097,82			1 874 097,82	1 874 097,82		
4722	Commissions bancaires en instance de man			10,84	10,84			10,84	10,84		
4728	Autres dépenses à régulariser			32 414,25	32 414,25			32 414,25	32 414,25		
	Sous Total compte 472		1 906 522,91	1 906 522,91	1 906 522,91			1 906 522,91	1 906 522,91		
4781	Frais de poursuite rattachés	587,00		146,00				733,00	733,00		
	Sous Total compte 478	587,00		146,00				733,00	733,00		
	Sous Total compte 47	587,00	1 559,00	18 715 183,11	18 744 283,11			18 715 770,11	18 745 842,11		30 072,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 691 733,31						1 691 733,31	211 466,67	1 480 266,64	
	Sous Total compte 481	1 691 733,31						1 691 733,31	211 466,67	1 480 266,64	
	Sous Total compte 48	1 691 733,31						1 691 733,31	211 466,67	1 480 266,64	
4911	Dépréciations des comptes de redevables		7 660,00	3 432,44				3 432,44	7 660,00		4 227,56
	Sous Total compte 491		7 660,00	3 432,44				3 432,44	7 660,00		4 227,56
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d		3 840,00	3 243,74				3 243,74	3 840,00		596,26
	Sous Total compte 496		3 840,00	3 243,74				3 243,74	3 840,00		596,26
	Sous Total compte 49		11 500,00	6 676,18				6 676,18	11 500,00		4 823,82
	Total classe 4	2 636 218,76	599 195,53	42 229 858,74	42 831 054,35			44 866 077,50	43 641 716,55	1 768 142,15	543 781,20
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			1 864,45	1 864,45			1 864,45	1 864,45		
51172	Chèques impayés	362,30						362,30	362,30		362,30
51178	Autres valeurs impayées	35,60		86,88	86,88			122,48	86,88		35,60
	Sous Total compte 5117	397,90		86,88	86,88			484,78	86,88		397,90

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5118	Autres valeurs à l'encaissement			1 446,49	1 407,69			1 446,49	1 407,69	38,80	
	Sous Total compte 511	397,90		3 397,82	3 359,02			3 795,72	3 359,02	436,70	
515	Compte au Trésor	2 457 634,09		19 421 783,22	20 609 566,76			21 879 417,31	20 609 566,76	1 269 850,55	
5162	Compte à terme			1 800 000,00				1 800 000,00		1 800 000,00	
	Sous Total compte 516			1 800 000,00				1 800 000,00		1 800 000,00	
	Sous Total compte 51	2 458 031,99		21 225 181,04	20 612 925,78			23 683 213,03	20 612 925,78	3 070 287,25	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	1 427,23		5 208,14	5 280,62			6 635,37	5 280,62	1 354,75	
	Sous Total compte 541	1 427,23		5 208,14	5 280,62			6 635,37	5 280,62	1 354,75	
	Sous Total compte 54	1 427,23		5 208,14	5 280,62			6 635,37	5 280,62	1 354,75	
580	Opérations d'ordre budgétaires			2 705 461,64	2 705 461,64			2 705 461,64	2 705 461,64		
584	Encaissement par lecture optique			24 998,77	24 998,77			24 998,77	24 998,77		
5872	Compte pivot - Admission en non valeur			6 514,64	6 514,64			6 514,64	6 514,64		
	Sous Total compte 587			6 514,64	6 514,64			6 514,64	6 514,64		
588	Autres virements internes			1 449,59	1 449,59			1 449,59	1 449,59		
	Sous Total compte 58			2 738 424,64	2 738 424,64			2 738 424,64	2 738 424,64		
	Total classe 5	2 459 459,22		23 968 813,82	23 356 631,04			26 428 273,04	23 356 631,04	3 071 642,00	
6042	Achats de prestations de services (autre					86 461,91	60,00	86 461,91	60,00	86 401,91	
	Sous Total compte 604					86 461,91	60,00	86 461,91	60,00	86 401,91	
60611	Eau et assainissement					60 684,10	15 030,10	60 684,10	15 030,10	45 654,00	
60612	Énergie - Électricité					372 947,53	55 159,24	372 947,53	55 159,24	317 788,29	
	Sous Total compte 6061					433 631,63	70 189,34	433 631,63	70 189,34	363 442,29	
60621	Combustibles					1 237,42		1 237,42		1 237,42	
60622	Carburants					44 711,02	73,08	44 711,02	73,08	44 637,94	
60623	Alimentation					57 460,96	49,80	57 460,96	49,80	57 411,16	
	Sous Total compte 6062					103 409,40	122,88	103 409,40	122,88	103 286,52	
60631	Fournitures d'entretien					33 826,26		33 826,26		33 826,26	
60632	Fournitures de petit équipement					40 250,56	2 091,31	40 250,56	2 091,31	38 159,25	
60636	Habillement et Vêtements de travail					32 558,70	297,20	32 558,70	297,20	32 261,50	

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6063					106 635,52	2 388,51	106 635,52	2 388,51	104 247,01	
6064	Fournitures administratives					13 203,99		13 203,99		13 203,99	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)					13 324,59	923,71	13 324,59	923,71	12 400,88	
6067	Fournitures scolaires					40 414,52		40 414,52		40 414,52	
6068	Autres matières et fournitures.					15 967,15	1 942,33	15 967,15	1 942,33	14 024,82	
	Sous Total compte 606					726 586,80	75 566,77	726 586,80	75 566,77	651 020,03	
	Sous Total compte 60					813 048,71	75 626,77	813 048,71	75 626,77	737 421,94	
611	Contrats de prestations de services					525 715,17	7 158,00	525 715,17	7 158,00	518 557,17	
6132	Locations immobilières					11 361,00		11 361,00		11 361,00	
61351	Matériel roulant					75 103,50		75 103,50		75 103,50	
61358	Autres					37 483,98		37 483,98		37 483,98	
	Sous Total compte 6135					112 587,48		112 587,48		112 587,48	
	Sous Total compte 613					123 948,48		123 948,48		123 948,48	
614	Charges locatives et de copropriété					4 957,44		4 957,44		4 957,44	
61521	Terrains					9 089,64		9 089,64		9 089,64	
615221	Bâtiments publics					125 116,56	10 426,68	125 116,56	10 426,68	114 689,88	
	Sous Total compte 61522					125 116,56	10 426,68	125 116,56	10 426,68	114 689,88	
615231	Voiries					2 766,46		2 766,46		2 766,46	
	Sous Total compte 61523					2 766,46		2 766,46		2 766,46	
61524	Bois et forêts					11 625,60		11 625,60		11 625,60	
	Sous Total compte 6152					148 598,26	10 426,68	148 598,26	10 426,68	138 171,58	
61551	Matériel roulant					49 061,62		49 061,62		49 061,62	
61558	Autres biens mobiliers					4 753,21		4 753,21		4 753,21	
	Sous Total compte 6155					53 814,83		53 814,83		53 814,83	
6156	Maintenance					217 822,70		217 822,70		217 822,70	
	Sous Total compte 615					420 235,79	10 426,68	420 235,79	10 426,68	409 809,11	
6161	Multirisques					34 590,43		34 590,43		34 590,43	
6168	Autres					29 382,80	19,80	29 382,80	19,80	29 363,00	

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
25000 - TRINITE (LA)											
	Sous Total compte 616					63 973,23	19,80	63 973,23	19,80	63 953,43	
617	Études et recherches			220,00				220,00		220,00	
6182	Documentation générale et technique			38 744,55				38 744,55		38 744,55	
6184	Versements à des organismes de formation			18 998,08		560,00		18 998,08	560,00	18 438,08	
6188	Autres frais divers			2 728,12		480,00		2 728,12	480,00	2 248,12	
	Sous Total compte 618			60 470,75		1 040,00		60 470,75	1 040,00	59 430,75	
	Sous Total compte 61			1 199 520,86		18 644,48		1 199 520,86	18 644,48	1 180 876,38	
6218	Autre personnel extérieur			86 064,23				86 064,23		86 064,23	
	Sous Total compte 621			86 064,23				86 064,23		86 064,23	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux			630,00				630,00		630,00	
62268	Autres honoraires, conseils...			75 642,00				75 642,00		75 642,00	
	Sous Total compte 6226			76 272,00				76 272,00		76 272,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux			62 537,85		6 552,00		62 537,85	6 552,00	55 985,85	
6228	Divers			77,40				77,40		77,40	
	Sous Total compte 622			138 887,25		6 552,00		138 887,25	6 552,00	132 335,25	
6231	Annonces et insertions			3 780,00				3 780,00		3 780,00	
6232	Fêtes et cérémonies			75 255,16		7 298,39		75 255,16	7 298,39	67 956,77	
6233	Foires et expositions			7 830,00				7 830,00		7 830,00	
6236	Catalogues et imprimés et publications			11 451,59		1 039,20		11 451,59	1 039,20	10 412,39	
	Sous Total compte 623			98 316,75		8 337,59		98 316,75	8 337,59	89 979,16	
6245	Transports de personnes extérieures à la			18 522,10				18 522,10		18 522,10	
6247	Transports collectifs du personnel			2 197,46		177,36		2 197,46	177,36	2 020,10	
	Sous Total compte 624			20 719,56		177,36		20 719,56	177,36	20 542,20	
6251	Voyages, déplacements et missions			3 910,03				3 910,03		3 910,03	
	Sous Total compte 625			3 910,03				3 910,03		3 910,03	
6261	Frais d'affranchissement			20 754,15		2 904,00		20 754,15	2 904,00	17 850,15	
6262	Frais de télécommunications			64 370,91		279,59		64 370,91	279,59	64 091,32	
	Sous Total compte 626			85 125,06		3 183,59		85 125,06	3 183,59	81 941,47	

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
627	Services bancaires et assimilés.					355,01	0,51	355,01	0,51	354,50	
6281	Concours divers (cotisations...)					9 165,69		9 165,69		9 165,69	
6282	Frais de gardiennage					159,56		159,56		159,56	
6283	Frais de nettoyage des locaux					58 923,13	32 456,71	58 923,13	32 456,71	26 466,42	
	Sous Total compte 628					68 248,38	32 456,71	68 248,38	32 456,71	35 791,67	
	Sous Total compte 62					501 626,27	50 707,76	501 626,27	50 707,76	450 918,51	
6331	Versement mobilité					111 060,19		111 060,19		111 060,19	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					27 975,32		27 975,32		27 975,32	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					126 085,74		126 085,74		126 085,74	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					16 659,27		16 659,27		16 659,27	
	Sous Total compte 633					281 780,52		281 780,52		281 780,52	
63512	Taxes foncières					23 089,00		23 089,00		23 089,00	
	Sous Total compte 6351					23 089,00		23 089,00		23 089,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					2 796,57		2 796,57		2 796,57	
	Sous Total compte 635					25 885,57		25 885,57		25 885,57	
637	Autres impôts, taxes et versements assim					533,00		533,00		533,00	
	Sous Total compte 63					308 199,09		308 199,09		308 199,09	
64111	Rémunération principale					3 693 716,17		3 693 716,17		3 693 716,17	
64113	NBI					174 912,95		174 912,95		174 912,95	
64118	Autres indemnités.					1 322 964,44		1 322 964,44		1 322 964,44	
	Sous Total compte 6411					5 191 593,56		5 191 593,56		5 191 593,56	
64131	Rémunérations					2 487 334,63	639,83	2 487 334,63	639,83	2 486 694,80	
64138	Primes et autres indemnités					301 943,01		301 943,01		301 943,01	
	Sous Total compte 6413					2 789 277,64	639,83	2 789 277,64	639,83	2 788 637,81	
64168	Autres emplois aidés					49 070,78		49 070,78		49 070,78	
	Sous Total compte 6416					49 070,78		49 070,78		49 070,78	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers					38 896,63	139 364,49	38 896,63	139 364,49		100 467,86
	Sous Total compte 641					8 068 838,61	140 004,32	8 068 838,61	140 004,32	7 928 834,29	

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
25000 - TRINITE (LA)											
6453	Cotisations aux caisses de retraite					1 182 451,22		1 182 451,22		1 182 451,22	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					88 935,39		88 935,39		88 935,39	
6456	Versement au F.N.C du supplément familia					14 256,00		14 256,00		14 256,00	
	Sous Total compte 645					1 285 642,61		1 285 642,61		1 285 642,61	
6475	Médecine du travail, pharmacie					5 125,70		5 125,70		5 125,70	
6478	Autres charges sociales diverses					218 344,55		218 344,55		218 344,55	
	Sous Total compte 647					223 470,25		223 470,25		223 470,25	
	Sous Total compte 64					9 577 951,47	140 004,32	9 577 951,47	140 004,32	9 437 947,15	
65134	Aides					913,55		913,55		913,55	
	Sous Total compte 6513					913,55		913,55		913,55	
	Sous Total compte 651					913,55		913,55		913,55	
65311	Indemnités de fonction					156 712,80		156 712,80		156 712,80	
65312	Frais de mission et de déplacement					45,00		45,00		45,00	
65313	Cotisations de retraite					12 764,51		12 764,51		12 764,51	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					11 826,66		11 826,66		11 826,66	
65315	Formation					2 120,00		2 120,00		2 120,00	
653172	Cotisations au fonds de financement de l					296,81		296,81		296,81	
	Sous Total compte 65317					296,81		296,81		296,81	
	Sous Total compte 6531					296,81		296,81		296,81	
65322	Frais de mission et déplacement					593,74		593,74		593,74	
	Sous Total compte 6532					593,74		593,74		593,74	
	Sous Total compte 653					184 359,52		184 359,52		184 359,52	
6541	Créances admises en non-valeur					6 514,64		6 514,64		6 514,64	
	Sous Total compte 654					6 514,64		6 514,64		6 514,64	
6553	Service d'incendie					331 769,88		331 769,88		331 769,88	
	Sous Total compte 655					331 769,88		331 769,88		331 769,88	
65733	Départements					100 459,00		100 459,00		100 459,00	
657348	Autres communes					48 859,30		48 859,30		48 859,30	

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
657358	Sous Total compte 65734					48 859,30		48 859,30		48 859,30	
	Autres groupements					1 082 953,24	82 995,24	1 082 953,24	82 995,24	999 958,00	
657361	Sous Total compte 65735					1 082 953,24	82 995,24	1 082 953,24	82 995,24	999 958,00	
657362	Caisses des écoles					150 000,00		150 000,00		150 000,00	
	CCAS					500 000,00		500 000,00		500 000,00	
	Sous Total compte 65736					650 000,00		650 000,00		650 000,00	
65748	Sous Total compte 6573					1 882 271,54	82 995,24	1 882 271,54	82 995,24	1 799 276,30	
	Autres personnes de droit privé					191 961,00	300,00	191 961,00	300,00	191 661,00	
	Sous Total compte 6574					191 961,00	300,00	191 961,00	300,00	191 661,00	
65811	Sous Total compte 657					2 074 232,54	83 295,24	2 074 232,54	83 295,24	1 990 937,30	
	Droits d'utilisation - informatique en n					23 369,58		23 369,58		23 369,58	
65888	Sous Total compte 6581					23 369,58		23 369,58		23 369,58	
	Autres					1,61		1,61		1,61	
	Sous Total compte 6588					1,61		1,61		1,61	
	Sous Total compte 658					23 371,19		23 371,19		23 371,19	
	Sous Total compte 65					2 621 161,32	83 295,24	2 621 161,32	83 295,24	2 537 866,08	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					411 838,13	0,03	411 838,13	0,03	411 838,10	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					60 000,00		60 000,00		60 000,00	
6615	Sous Total compte 6611					471 838,13	0,03	471 838,13	0,03	471 838,10	
6618	Intérêts des comptes courants et de dépôt					134,27		134,27		134,27	
	Intérêts des autres dettes					34 004,34		34 004,34		34 004,34	
6688	Sous Total compte 661					505 976,74	0,03	505 976,74	0,03	505 976,71	
	Autres					1 280,00		1 280,00		1 280,00	
	Sous Total compte 668					1 280,00		1 280,00		1 280,00	
673	Sous Total compte 66					507 256,74	0,03	507 256,74	0,03	507 256,71	
675	Titres annulés (sur exercices antérieurs					9 794,40		9 794,40		9 794,40	
	Valeurs comptables des immobilisations c					20 001,00		20 001,00		20 001,00	
6761	Différences sur réalisations (positives)					32 799,00		32 799,00		32 799,00	

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 676					32 799,00				32 799,00	
	Sous Total compte 67					62 594,40				62 594,40	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					390 418,18				390 418,18	
	Sous Total compte 681					390 418,18				390 418,18	
6862	Dotations aux amortissements des charges					211 466,67				211 466,67	
	Sous Total compte 686					211 466,67				211 466,67	
	Sous Total compte 68					601 884,85				601 884,85	
	Total classe 6					16 193 243,71		368 278,60		15 925 432,97	100 467,86
70311	Concession dans les cimetières (produit					9 534,00		15 619,00		9 534,00	6 085,00
	Sous Total compte 7031					9 534,00		15 619,00		9 534,00	6 085,00
70321	Droits de stationnement et de location s					1 460,00		50 724,14		1 460,00	49 264,14
70323	Redevance d'occupation du domaine public							1 650,00			1 650,00
	Sous Total compte 7032					1 460,00		52 374,14		1 460,00	50 914,14
7035	Locations de droits de chasse et de pêche							153,00			153,00
70388	Autres redevances et recettes diverses							681,23			681,23
	Sous Total compte 7038							681,23			681,23
	Sous Total compte 703					10 994,00		68 827,37		10 994,00	57 833,37
7062	Redevances et droits des services à cara							7 072,17			7 072,17
7066	Redevances et droits des services à cara							15 382,08			15 382,08
7067	Redevances et droits des services périsc					743,77		669 902,78		743,77	669 159,01
	Sous Total compte 706					743,77		692 357,03		743,77	691 613,26
70841	aux budgets annexes et aux régies							21 233,86			21 233,86
	Sous Total compte 7084							21 233,86			21 233,86
70878	par des tiers							189 733,69			189 733,69
	Sous Total compte 7087							189 733,69			189 733,69
	Sous Total compte 708							210 967,55			210 967,55
	Sous Total compte 70					11 737,77		972 151,95		11 737,77	960 414,18
722	Immobilisations corporelles							399 998,28			399 998,28

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 72					399 998,28	399 998,28		399 998,28		399 998,28
73111	Impôts directs locaux					9 535 352,00	9 535 352,00		9 535 352,00		9 535 352,00
73118	Autres contributions directes					935,00	935,00		935,00		935,00
	Sous Total compte 7311					9 536 287,00	9 536 287,00		9 536 287,00		9 536 287,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits					64 849,00	64 849,00	64 849,00	64 849,00	64 849,00	421 119,51
	Sous Total compte 7312					64 849,00	64 849,00	64 849,00	64 849,00	64 849,00	421 119,51
73132	Taxe sur les pylônes électriques					11 200,00	11 200,00		11 200,00		11 200,00
	Sous Total compte 7313					11 200,00	11 200,00		11 200,00		11 200,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électr					308 854,01	308 854,01		308 854,01		308 854,01
	Sous Total compte 7314					308 854,01	308 854,01		308 854,01		308 854,01
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure					34 546,25	34 546,25		34 546,25		34 546,25
	Sous Total compte 7317					34 546,25	34 546,25		34 546,25		34 546,25
7318	Autres					5 405,00	5 405,00		5 405,00		5 405,00
	Sous Total compte 731					10 382 260,77	10 382 260,77	64 849,00	10 382 260,77	64 849,00	10 317 411,77
73211	Attribution de compensation					2 504 470,00	2 504 470,00		2 504 470,00		2 504 470,00
73212	Dotation de solidarité communautaire					396 618,00	396 618,00		396 618,00		396 618,00
	Sous Total compte 7321					2 901 088,00	2 901 088,00		2 901 088,00		2 901 088,00
	Sous Total compte 732					2 901 088,00	2 901 088,00		2 901 088,00		2 901 088,00
7331	Taxe annuelle sur les locaux à usage de					7 201,44	7 201,44		7 201,44		7 201,44
	Sous Total compte 733					7 201,44	7 201,44		7 201,44		7 201,44
739116	Prélèvements au titre de l'article 55 de					162 417,80	162 417,80	162 417,80	162 417,80	162 417,80	162 417,80
	Sous Total compte 73911					162 417,80	162 417,80	162 417,80	162 417,80	162 417,80	162 417,80
	Sous Total compte 7391					162 417,80	162 417,80	162 417,80	162 417,80	162 417,80	162 417,80
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm					64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00
	Sous Total compte 739222					64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00
	Sous Total compte 73922					64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00
	Sous Total compte 7392					64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00	64 546,00
	Sous Total compte 739					226 963,80	226 963,80	226 963,80	226 963,80	226 963,80	226 963,80

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74111	Sous Total compte 73					291 812,80	13 290 550,21	291 812,80	13 290 550,21		12 998 737,41
	Dotation forfaitaire des communes						775 856,00		775 856,00		775 856,00
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des						105 259,00		105 259,00		105 259,00
	Sous Total compte 74112						105 259,00		105 259,00		105 259,00
	Sous Total compte 7411						881 115,00		881 115,00		881 115,00
	Sous Total compte 741						881 115,00		881 115,00		881 115,00
744	FCTVA						7 456,40		7 456,40		7 456,40
74718	Autres						862 312,90		862 312,90		862 312,90
7472	Sous Total compte 7471						862 312,90		862 312,90		862 312,90
7473	Régions						3 500,00		3 500,00		3 500,00
74748	Départements					237 708,00	251 541,40	237 708,00	251 541,40		13 833,40
	Autres communes					416,64	32 987,18	416,64	32 987,18		32 570,54
74771	Sous Total compte 7474					416,64	32 987,18	416,64	32 987,18		32 570,54
	Fonds social européen						36 367,70		36 367,70		36 367,70
	Sous Total compte 7477						36 367,70		36 367,70		36 367,70
747818	Autres						10 366,75		10 366,75		10 366,75
	Sous Total compte 74781						10 366,75		10 366,75		10 366,75
	Sous Total compte 7478						10 366,75		10 366,75		10 366,75
74833	Sous Total compte 747					238 124,64	1 197 075,93	238 124,64	1 197 075,93		958 951,29
	État - Compensation au titre des exonéra						62 647,00		62 647,00		62 647,00
	Sous Total compte 7483						62 647,00		62 647,00		62 647,00
7484	Dotation de recensement						1 887,00		1 887,00		1 887,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés						17 500,00		17 500,00		17 500,00
	Sous Total compte 748						82 034,00		82 034,00		82 034,00
752	Sous Total compte 74					238 124,64	2 167 681,33	238 124,64	2 167 681,33		1 929 556,69
755	Revenus des immeubles						302 866,33		302 866,33		302 866,33
	Débits et pénalités perçus						760,87		760,87		760,87
756	Libéralités reçues						800,00		800,00		800,00

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25000 - TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Solides			
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
75888	Autres					437 360,92	639 772,84	437 360,92	639 772,84	437 360,92	639 772,84	202 411,92	202 411,92
	Sous Total compte 7588					437 360,92	639 772,84	437 360,92	639 772,84	437 360,92	639 772,84	202 411,92	202 411,92
	Sous Total compte 758					437 360,92	639 772,84	437 360,92	639 772,84	437 360,92	639 772,84	202 411,92	202 411,92
	Sous Total compte 75					437 360,92	639 772,84	437 360,92	639 772,84	437 360,92	639 772,84	202 411,92	202 411,92
76232	par le GFP de rattachement									944 200,04	944 200,04	506 839,12	506 839,12
	Sous Total compte 7623									944 200,04	944 200,04	506 839,12	506 839,12
	Sous Total compte 762									944 200,04	944 200,04	506 839,12	506 839,12
76812	Sortie des emprunts à risques sans IRA c									39 882,43	39 882,43	39 882,43	39 882,43
	Sous Total compte 7681									39 882,43	39 882,43	39 882,43	39 882,43
	Sous Total compte 768									39 882,43	39 882,43	39 882,43	39 882,43
	Sous Total compte 76									197 536,66	197 536,66	197 536,66	197 536,66
775	Produits des cessions d'immobilisations									197 536,66	197 536,66	197 536,66	197 536,66
777	Recettes et quote-part des subventions d									197 536,66	197 536,66	197 536,66	197 536,66
	Sous Total compte 77									237 419,09	237 419,09	237 419,09	237 419,09
7817	Reprises sur dépréciations des actifs ci									52 800,00	52 800,00	52 800,00	52 800,00
	Sous Total compte 781									52 800,00	52 800,00	52 800,00	52 800,00
	Sous Total compte 78									8 045,00	8 045,00	8 045,00	8 045,00
	Total classe 7					979 036,13	18 079 522,08	979 036,13	18 079 522,08	979 036,13	18 079 522,08	226 963,80	17 327 449,75
	Total général	99 159 717,65	99 159 717,65	70 726 143,35	69 322 279,73	22 718 352,90	24 122 216,52	192 604 213,90	192 604 213,90	117 106 512,51	117 106 512,51	117 106 512,51	117 106 512,51

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'amortissement prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
0023065z (1662.22)	CREDIT FONCIER DE FRANCE (reprise pret CE)	25/03/2013	2013-09-28	28/03/2014	F	FIXE	FIXE	4,210	4,271	A	C	O	A-1
0028192w (1662.24)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/02/2014	2014-02-25	25/02/2015	F	FIXE	FIXE	3,940	3,940	A	C	O	A-1
0029776G (1662.25)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/06/2014	2014-06-25	25/07/2015	F	FIXE	FIXE	4,010	4,068	A	C	O	A-1
0035431W (1662.26)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	22/06/2015	2015-06-25	25/06/2016	F	FIXE	FIXE	3,700	3,754	A	P	O	A-1
0035434Z (1662.27)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	22/06/2015	2015-07-27	27/07/2016	F	FIXE	FIXE	3,700	3,754	A	P	O	A-1
0035437 (1662.28)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	22/06/2015	2015-06-25	25/09/2015	F	FIXE	FIXE	1,390	1,418	T	C	O	A-1
00600983727 (SIVOM-PAT-3A)	CRÉDIT AGRICOLE	13/01/2015	2015-01-13	13/04/2015	F	FIXE	FIXE	2,752	2,821	T	P	N	A-1
00601189198 (SIVOM-PAT-5A)	CRÉDIT AGRICOLE	04/07/2016	2016-07-04	04/10/2016	F	FIXE	FIXE	1,900	1,913	T	C	O	A-1
00601511122 (SIVOM-PAT-6A)	CRÉDIT AGRICOLE	28/11/2017	2017-11-28	28/02/2018	F	FIXE	FIXE	1,320	1,326	T	P	O	A-1
00602303016 (SIVOM-PAT-8A)	CRÉDIT AGRICOLE	09/11/2019	2019-11-09	09/02/2020	F	FIXE	FIXE	0,510	0,511	T	P	O	A-1
102780792900020536101 (1666509)	CREDIT MUTUEL MEDITERRANNEEN	19/08/2023	2023-07-28	30/09/2023	F	FIXE	FIXE	3,200	3,260	T	P	O	A-1
1128377 (161032)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2008	2008-12-27	01/01/2010	F	FIXE	FIXE	4,790	4,801	A	P	O	A-1
121264 (1620.52)	Caisse Française de Financement Local	24/02/2022	2022-06-01	01/09/2022	F	FIXE	FIXE	1,170	1,192	T	C	O	A-1
15451 (167001)	SOCIETE GENERALE	22/11/2004	2004-11-30	25/11/2005	F	FIXE	FIXE	4,310	4,317	A	P	O	A-1
15758 (167002)	SOCIETE GENERALE	17/06/2005	2005-06-22	17/06/2006	F	FIXE	FIXE	3,650	3,651	A	P	O	A-1
15932 (167003)	SOCIETE GENERALE	04/11/2005	2005-11-04	10/11/2006	F	FIXE	FIXE	3,540	3,585	A	P	O	A-1
2007.049 ARP01485 (166220)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/04/2007	2007-04-28	25/10/2007	F	FIXE	FIXE	4,520	4,571	S	P	O	A-1
2329192x (1662.23)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/03/2013	2013-04-30	30/04/2014	F	FIXE	FIXE	4,210	4,271	A	C	O	A-1
25378154 (166506)	CREDIT MUTUEL MEDITERRANNEEN	18/12/2003	2003-12-22	30/11/2004	F	FIXE	FIXE	4,520	4,521	A	P	O	A-1

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
25378154 (166507)	CREDIT MUTUEL MEDITERRANNEEN	22/01/2004	2004-01-28	31/01/2005	450 000,00	F	FIXE	4,520	4,516		A	P	O	A-1
405624 (165114)	CREDIT AGRICOLE	25/10/2004	2004-10-31	26/10/2005	400 000,00	F	FIXE	4,210	3,239		A	P	O	A-1
43515134051 (165113)	CREDIT AGRICOLE	20/10/2003	2003-10-26	20/10/2004	750 000,00	F	FIXE	4,460	4,467		A	P	O	A-1
5545742 (149213)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/07/2023	2023-11-13	11/07/2024	800 000,00	V	LIVRETA	3,400	3,282		A	C	O	A-1
A1008359 (01)	CAISSE D'EPARGNE	14/08/2008	2008-08-14	25/01/2009	607 000,00	F	FIXE	5,420	4,991		A	P	N	A-1
A1009531 (02)	CAISSE D'EPARGNE	19/11/2009	2009-11-25	25/11/2010	47 084,00	F	FIXE	3,910	3,480		A	P	N	A-1
A1009531 (03)	CAISSE D'EPARGNE	19/11/2009	2009-11-25	25/11/2010	774 000,00	F	FIXE	3,910	3,460		A	P	N	A-1
A1011498 (04)	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2011	2011-11-25	25/02/2012	68 000,00	F	FIXE	4,530	4,607		T	P	N	A-1
A1013264 (05)	CAISSE D'EPARGNE	28/03/2013	2013-06-25	25/06/2014	215 000,00	F	FIXE	4,140	4,141		A	P	N	A-1
A1022123 (A1022123)	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2022	2022-12-26	25/03/2023	300 000,00	V	LIVRETA	2,600	2,685		T	P	O	A-1
MIN212498EUR/0217665/001 (1620	CREDIT LOCAL DE FRANCE	06/07/2003	2003-07-06	01/02/2004	800 000,00	F	FIXE	4,550	4,204		A	P	O	A-1
MON540888EUR (SIVOM-PAT-12A)	LA BANQUE POSTALE	27/04/2022	2022-05-06	01/09/2022	63 000,00	F	FIXE	1,320	1,340		T	P	O	A-1
MON544359EUR (543446)	Caisse Française de Financement Local	19/12/2022	2022-12-30	01/04/2023	300 000,00	V	EURIBOR03M	0,830	3,921		T	C	O	A-1
MPH224986EUR/0232260 (162046)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	25/10/2004	2004-11-01	01/01/2006	600 000,00	F	FIXE	3,850	3,929		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					28 647 414,21										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire [OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales]).

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 807 414,58				438 812,27	0,00	167 545,06		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 807 414,58				438 812,27	0,00	167 545,06		
0023065Z (1662.22)	N	0,00	A-1	600 000,00	9,24	F	FIXE	4,210	28 171,92	0,00	19 576,50	
0028192w (1662.24)	N	0,00	A-1	240 000,00	5,15	F	FIXE	3,940	11 032,00	0,00	8 031,12	
0029776G (1662.25)	N	0,00	A-1	1 100 000,00	10,57	F	FIXE	4,010	48 788,33	0,00	19 604,45	
0035431W (1662.26)	N	0,00	A-1	3 285 969,81	16,49	F	FIXE	3,700	128 416,34	0,00	64 167,69	
0035434Z (1662.27)	N	0,00	A-1	1 544 214,46	16,58	F	FIXE	3,700	60 348,20	0,00	25 076,33	
0035437 (1662.28)	N	0,00	A-1	1 374 533,22	6,49	F	FIXE	1,390	21 230,95	0,00	371,51	
00600983727 (SIVOM-PAT-3A)	N	0,00	A-1	99 766,51	3,04	F	FIXE	2,752	3 284,46	0,00	610,13	
00601189198 (SIVOM-PAT-5A)	N	0,00	A-1	258 333,39	7,51	F	FIXE	1,900	5 304,16	0,00	1 187,07	
00601511122 (SIVOM-PAT-6A)	N	0,00	A-1	120 344,37	8,91	F	FIXE	1,320	1 691,94	0,00	146,77	
00602303016 (SIVOM-PAT-8A)	N	0,00	A-1	88 891,61	10,86	F	FIXE	0,510	478,35	0,00	65,29	
102780792900020536101 (166509)	N	0,00	A-1	72 510,50	9,50	F	FIXE	3,200	10 752,37	0,00	67,32	
1129377 (161032)	N	0,00	A-1	2 258 656,36	8,42	F	FIXE	4,790	6 787,74	0,00	3 473,17	
121264 (1620.52)	N	0,00	A-1	2 258 656,36	8,42	F	FIXE	1,170	28 760,17	0,00	2 275,60	
15451 (167001)	N	0,00	A-1	21 747,35	0,90	F	FIXE	4,310	1 835,89	0,00	0,00	
15758 (167002)	N	0,00	A-1	87 875,30	1,48	F	FIXE	3,650	4 726,97	0,00	0,00	
15932 (167003)	N	0,00	A-1	47 105,54	1,86	F	FIXE	3,589	2 492,48	0,00	0,00	
2007.049 ARP01485 (166220)	N	0,00	A-1	367 580,41	3,32	F	FIXE	4,520	19 843,25	0,00	0,00	
2329192x (1662.23)	N	0,00	A-1	150 000,00	9,33	F	FIXE	4,210	7 042,98	0,00	0,00	
25378154 (166506)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,520	2 497,73	0,00	0,00	
25378154 (166507)	N	0,00	A-1	33 155,72	0,08	F	FIXE	4,520	2 932,46	0,00	0,00	
405624 (165114)	N	0,00	A-1	24 477,87	0,82	F	FIXE	4,210	2 080,01	0,00	0,00	
43515134051 (165113)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	0,810	423,94	0,00	0,00	
5545742 (149213)	N	0,00	A-1	400 000,00	29,53	V	LIVRETA	3,400	0,00	0,00	0,00	
A1008359 (01)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	5,420	3 004,74	0,00	0,00	
A1009531 (02)	N	0,00	A-1	3 922,85	0,90	F	FIXE	3,910	300,99	0,00	0,00	
A1009531 (03)	N	0,00	A-1	64 486,35	0,90	F	FIXE	3,910	4 947,96	0,00	0,00	
A1011498 (04)	N	0,00	A-1	17 499,41	2,90	F	FIXE	4,530	944,39	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le 03/04/2024
ID 006-210601498-20240403-DEL1CFUJIL-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (15)	
A1013264 (05)	N	0,00	A-1	86 590,46	4,49	F	FIXE	4,140	15 308,49	4 218,62	0,00	1 860,99
A1022123 (A1022123)	N	0,00	A-1	276 253,67	8,99	V	LIVRETA	3,350	23 746,33	9 855,79	0,00	193,38
MIN212495EUR/0217585/001 (1620)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,550	56 389,88	2 565,62	0,00	0,00
MON54088EUR (SIVOM-PAT-12A)	N	0,00	A-1	57 245,50	13,42	F	FIXE	1,320	3 848,96	787,44	0,00	64,35
MON544359EUR (543446)	N	0,00	A-1	277 500,00	9,00	V	EURIBOR03M	3,040	22 500,00	8 411,83	0,00	3 393,36
MPH224996EUR/0232260 (162046)	N	0,00	A-1	82 989,50	1,00	F	FIXE	3,990	39 122,12	4 872,25	0,00	3 311,28
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 807 414,56					1 710 601,04	438 812,27	0,00	167 206,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le 
ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Berger Levrault

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS **IV**
B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14.441.423,66	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00
						0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le
 ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture					Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
B1.5**

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert			Effet de l'instrument de couverture			Catégorie d'emprunt (8)
	Index (5)	Taux payé	Taux reçu (7)	Index	Niveau de taux (6)	Niveau de taux	
						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture
						Produits c/668	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00
Taux variable simple (total)						0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00
Total						0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV
B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dd au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital					
				Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	0,00	0,00					0,00	0,00	
Total																		0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le
 ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC61015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 061111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	IV
	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	923 661,00	
Personnes de droit privé	191 661,00	
Associations	191 661,00	
A.D.A.F	500,00	
AHVAE	500,00	
ALP LA PLANA	2 000,00	
ARAC SECTION LA TRINITE	300,00	
ASSOCIATION DU FIGOUR	300,00	
ASSOCIATION PARSEC	800,00	
AVENTURE TEXTILE CONTEMPORAINE	100,00	
BIEN VIVRE A SAINTE ANNE	600,00	
C O S DU PERSONNEL COMMUNAL	50 000,00	
CANTA PERDRIX	1 500,00	
CERCLE DE L UNION	300,00	
CHEVALIERS DE LA BAIE DES ANGES	200,00	
CHOEURS DE LA VALLEE DU PAILLON	1 000,00	
CHOUETTE PRODUCTION	500,00	
CLASSI JAZZ	5 000,00	
COMITE DU LOGIS FAMILIAL	1 100,00	
COMITE SPORTS ET LOISIRS	2 000,00	
DES AMIS DU RAIL AZUREEN	100,00	
FNACA	300,00	
FOOTBALL CLUB LA PLANA	400,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	300,00	
J AIME MA TRINI	500,00	
LES HARLEY DU COEUR	2 000,00	
M EN BATI SIEU LAGHETAN	300,00	
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	1 224,00	
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	1 071,00	
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	459,00	
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	1 071,00	
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	1 836,00	
PICKLEBALL FRANCE NICE	350,00	
SOUVENIR FRANCAIS	300,00	
TAE KWON DO TRINITE CLUB	2 200,00	
TASK DOJO	1 250,00	
TRINITE AUTO SPORT ASS	700,00	
TRINITE PATCH ARTS CREATIFS	300,00	
TRINITE SPORTS	300,00	
TRINITE SPORTS	86 000,00	
TRINITE SPORTS	300,00	
TRINITE SPORTS	300,00	
TRINITE SPORTS FOOTBALL CLUB	22 000,00	

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TRINITE VOLLEY-BALL TEAM	1 000,00	
karate shotokan boxing trinite	400,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	732 000,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	732 000,00	
CAISSE DES ECOLES	150 000,00	
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	500 000,00	
SIVU LA PLANA	82 000,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		56,00	1,97	57,97	42,66	11,11	53,77
Adjt adm	C	11,00	1,97	12,97	5,86	7,11	12,97
Adjt adm Pal 1CI	C	22,00	0,00	22,00	19,20	0,00	19,20
Adjt adm Pal 2CI	C	7,00	0,00	7,00	5,60	1,00	6,60
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Attaché HCl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Pal	A	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		97,00	9,66	106,66	62,60	40,76	103,36
Adjt tech	C	52,00	9,66	61,66	21,00	39,76	60,76
Adjt tech Pal 1CI	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Adjt tech Pal 2CI	C	15,00	0,00	15,00	14,00	0,00	14,00
Adjt tech ter 2CI (anc)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent maîtrise	C	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Agent maîtrise Pal	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		9,00	3,20	12,20	7,50	4,20	11,70
ATSEM Pal 1CI	C	5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
ATSEM Pal 2CI	C	2,00	3,20	5,20	2,00	3,20	5,20
Educateur Jeunes Enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		11,00	0,00	11,00	5,00	6,00	11,00
Auxiliaire puér CI N	B	10,00	0,00	10,00	4,00	6,00	10,00
Infirmier soins px	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Educateur APS	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur APS Pal 1CI	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 00621060149820240403-DEL1CFUVIL-D

Berser
Levraut

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		9,00	0,00	9,00	5,00	4,00	9,00
Adjt ter patr Pal 1Ci	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt ter patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assist conserv	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist ens art	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Assist ens art Pal 1Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		26,00	0,57	26,57	9,00	16,57	25,57
Adjt ter anim Pal 1Ci	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter anim Pal 2Ci	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjt ter animation	C	18,00	0,57	18,57	3,00	15,57	18,57
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Animateur Pal 1Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		17,00	0,00	17,00	14,80	0,00	14,80
Brigadier-chef Pal	C	13,00	0,00	13,00	11,80	0,00	11,80
Chef service PM Pal 1Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		20,00	1,50	21,50	21,50	0,00	21,50
Adjoint au Maire		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Conseiller		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Maire		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Papy Mammy Trafic		0,00	1,50	1,50	1,50	0,00	1,50
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		251,00	16,90	267,90	174,06	82,64	256,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 25 janvier 1984 etc.



IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-5-1 : vacance temporaire d'un emploi.
3-5-1-a : vacance temporaire de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-5-2 : emplois du niveau de catégorie A lorsque les besoins des services de la commune le justifient.
3-5-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-5-4 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée prévue à l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 006-210601498-20240403-DEL1CFUVIL-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).



